Communauté de communes
Arbois, Vignes & Villages
Pays de Louis Pasteur

Etude de faisabilité et de pré-programmation pour la relance de
LA MAISON PASTEUR A ARBOIS

TRANCHE CONDITIONNELLE
PHASES 4

PROGRAMME GENERAL

DOCUMENT 1/3

Jean Lafond Grellety
Emmanuel Kuhn

OBJECTIF Patrimoine
Agence DK Architecture Programmation
AubyConseil
Juin 2012

Le présent document résulte de l'étude de faisabilité qui a été menée entre novembre 2011 et avril 2012. Ces travaux ont été validés par le maître d'ouvrage (Communauté de Communes d'Arbois, Vignes et Villages, Pays de Pasteur) ainsi que par les membres du Comité de Pilotage.

Le présent Programme Général est la transcription de l'option choisie de la création d'un « Pôle Pasteur », validée lors du Comité de Pilotage qui s'est tenu à Arbois en avril 2012.

OBJECTIF *Patrimoine*
Contact Jean Lafond Grellety
Le bourg
24320 NANTEUIL-AURIAC
DE BOURZAC
Tél : 05 53 91 83 31

www.objectif-patrimoine-consultants.com
objectif-patrimoine@wanadoo.fr

DK Architectes
Architecture Programmation
Contact : Emmanuel Kuhn
219, boulevard Saint-Germain 75 007 PARIS
Tél : 01 53 63 05 37
agence@dk-architectes.fr

SOMMAIRE

IDENTIFICATION DE L'OPERATION ..... p. 5
Historique du projet..... p. 5
Enjeux..... p. 6
Les contraintes du site..... p. 7
Les problèmes de stationnement..... p. 8
La protection des piétons..... p. 13

LA MAISON DE LOUIS PASTEUR ..... p. 15
Eléments d'histoire..... p. 15
Le contenu et l'ambiance de la Maison de Louis Pasteur..... p. 16
Typologie..... p. 18
Découverte de la Maison Pasteur : Constat et objectifs..... p. 18

LOUIS PASTEUR ET LE VIN ..... p. 26
Les faits..... p. 26
Conséquence pour un projet..... p. 27

LA MAISON *VERCEL* ..... p. 28
Diagnostic sur l'état du bâtiment..... p. 28
Estimation préalable des coûts de rénovation-restructuration..... p. 29
Méthode et choix techniques..... p. 30
Les contraintes prises en compte..... p. 31
Le PROJET BLANC..... p. 54

LES IDEES FORCES D'AMENAGEMENT DE LA MAISON VERCEL..... p. 54
Avant-propos..... p. 54
Principes généraux..... p. 54
L'accueil et les espaces de service..... p. 55
Les ateliers pédagogiques..... p. 56
Le centre de documentation et le bureau..... p. 57
Les salles du sous-sol..... p. 58
La salle d'exposition temporaire..... p. 59
L'exposition permanente..... p. 60
Le Fil Rouge : Pasteur à Arbois..... p. 62
Les caractéristique d'une scénographie..... p. 62
Les formes..... p. 63
L'écriture d'un programme scénographique..... p. 64

Le budget d'investissement…….……..…… **p. 64**
L'appel à des concepteurs…….....…… **p. 64**

LE COUT D'INVESTISSEMENT DE LA MAISON VERCEL…….…… **p. 65**

TABLEAU DE SURFACES…… **p. 67**

PROJET BLANC…….. **p. 70**

OBJETIFS DES UTILISATEURS…….. **p. 83**
Ambitions fonctionnelles……..…….. **p. 83**
Image……..…….. **p. 83**
Idées Forces……..…….. **p. 84**
Directives et attentes du Maître d'Ouvrage…..…….. **p. 85**

IDENTIFICATION DE L'OPERATION

Historique du projet

La Communauté de Communes d'Arbois, Vignes et Villages, Pays de Pasteur (Maître d'Ouvrage de la présente étude) a lancé en 2011 une réflexion pour créer un « Projet » autour de l'œuvre scientifique de Louis PASTEUR. Plusieurs propositions ont été faites selon diverse approches aussi bien scientifiques que touristiques.
Trois hypothèses contrastées ont été proposées :

1- Un Pôle Louis PASTEUR regroupant la Maison Pasteur et la Maison Vercel,
2- Une association de la Maison Pasteur et du Musée de la Vigne et du Vin (dans la Maison Vercel),
3- Une juxtaposition de la Maison Pasteur et du Musée de la Vigne et du Vin (dans la Maison Vercel),

De ce travail d'analyse et de diagnostic mené en deux phases entre septembre 2011 et avril 2012, il a été décidé (lors du comité de pilotage d'avril 2012) de n'approfondir que la proposition de création du Pôle Louis PASTEUR à Arbois. Ce choix résulte de la volonté de mettre en valeur l'Oeuvre scientifique de Louis PASTEUR, en s'appuyant sur la Maison Pasteur d'Arbois où il vécut une très grande partie de sa vie et sur la Maison Vercel où Louis PASTEUR fit de nombreuses recherches sur le vin.

Aujourd'hui la Maison Pasteur est un Musée peu fréquenté que l'on peut considérer comme un sanctuaire où Louis PASTEUR a travaillé et vécu de nombreuses années. Ce « sanctuaire » est intéressant car il permet de voir comment PASTEUR vivait et travaillait mais n'explique en rien l'œuvre scientifique et le caractère révolutionnaire des découvertes de Louis PASTEUR.
Ainsi la Communauté de Communes d'Arbois, Vignes et Villages, Pays de Pasteur et la Ville d'ARBOIS se pose la question de mettre en valeur cet inestimable patrimoine scientifique sans se limiter à une approche passéiste et uniquement patrimoniale.

Pour cela, la ville d'Arbois met à disposition la Maison Vercel qu'elle a rachetée il y a quelques années (actuellement sans vocation et inoccupée) afin de permettre un agrandissement des espaces de la Maison Pasteur aujourd'hui restreints et contraignants, afin de compléter l'offre de contenus en enrichissant la visite de la Maison Pasteur, par des espaces d'exposition temporaires ou permanents thématisés.
Ainsi, ce scénario consiste à développer, dans la maison Vercel, un projet qui ne soit que le prolongement directe de la Maison Pasteur et qui remédie au manque de place pour enrichir les contenus

Enjeux

L'enjeu pour le territoire est bien entendu d'amplifier la fréquentation touristique sur le thème PASTEUR, et de créer ainsi à Arbois un point de fixation de l'économie touristique.
Un projet thématisé, associé à une ambition de médiation scientifique, tirant profit de la notoriété d'un personnage aussi célèbre que Louis PASTEUR, a vocation à jouer ce rôle, pour autant que les services nécessaires soient proposés sur le site. Tel est l'ambition du projet d'extension dans la Maison Vercel.

De plus, ce projet s'inscrit dans une dynamique globale de mise en valeur de l'œuvre de Louis PASTEUR avec la volonté de créer des synergies avec le musée Pasteur de Dole. En effet, ce projet n'a pas pour ambition de venir en concurrence avec le musée Pasteur de Dole mais bien au contraire de créer des complémentarités afin que chacune des deux entités s'enrichissent de visiteurs nouveaux, voulant approfondir leurs connaissances de l'œuvre de Pasteur.

Ainsi, ce projet est chargé de grandes ambitions scientifiques qui, tout en continuant (et renforçant) à faire découvrir la maison familiale de Pasteur, permettra une découverte de son oeuvre scientifique à la fois grâce à des expositions permanentes mais aussi thématiques. De plus, cette découverte scientifique doit être pédagogique et en complément des espaces d'exposition, des « lieux de pratique » seront mis à disposition pour des classes scientifiques.

Ce projet ne nait pas ex nihilo, il est grever de nombreuses contraintes dont la prise en compte est primordiale pour la réussite de ce projet complexe :

- Sur le plan spatial, la Maison Vercel n'est pas mitoyenne de la Maison Pasteur (séparées par la rue de Courcelles). Cette contrainte, si elle n'est pas insurmontable, oblitère de manière tangible l'économie de fonctionnement du binôme Pasteur/Vercel.

- Sur le plan également de la fonctionnalité urbaine, d'importants travaux sont à engager en matière de stationnement, d'accessibilité, de sécurisation, de balisage, pour améliorer l'accès à ce quartier de ville, significativement mal commode à ce jour.

- En matière de fonctionnement et pour donner à ce futur Pôle sa dimension structurante, il faudra réellement faire vivre cet équipement et ne pas se contenter de le faire visiter (comme c'est majoritairement le cas actuellement pour le Maison Pasteur). Le réaménagement de la Maison Vercel est donc primordial pour la réussite de ce projet.

Les contraintes du site

Dans le cadre de notre étude, une analyse du PLU nous a permis de voir que la Maison de Louis PASTEUR ainsi que la Maison Vercel se trouvaient en Zone de Protection du Patrimoine Architectural et urbain (ZPPAU) et aussi en zone à risque d'inondation (UAiz).
De plus et on le voit clairement sur le plan, le Pré Vercel fait partie des Emplacements Réservés (R-05) pour la réalisation d'équipement public. Dans le cas présent, il est prévu la transformation partielle du jardin de la Maison Vercel en parking pour véhicules légers (et un autocar) ce qui serait certainement bénéfique pour la Maison Pasteur et pour la Maison Vercel.

Plan de zonage du PLU

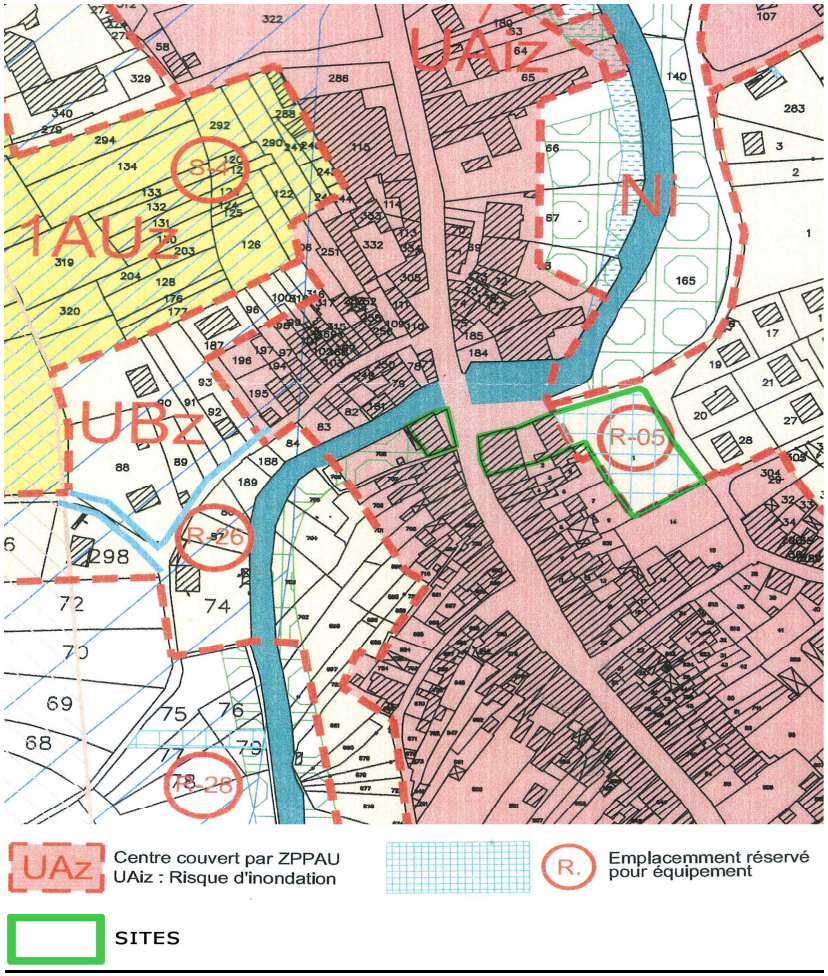

Les problèmes de stationnement

Il est aujourd'hui parfaitement clair que l'un des problèmes cruciaux de la Maison Pasteur (qui ne sera qu'amplifié lors de la réhabilitation de la Maison Vercel) est le stationnement des véhicules légers et des autocars (c'est un des enjeux majeurs de cette étude). En effet, si la ville est bien fournie en termes de stationnement (400 places pour 3000 habitants), la position géographique de la Maison Pasteur par rapport aux principaux parcs de stationnement n'est pas bonne et réellement trop éloignée. Le seul parc de stationnement, à proximité immédiate, se situe en bord de rive de La Cuisance devant la Maison Vercel et ne comporte que 8 places pour véhicules légers.

Stationnement devant la Maison Vercel

De plus et dans le cadre de l'étude de restructuration de 9 places publiques à Arbois (réalisée par le Cabinet Cap Vert Ingénierie) il est prévu que cette place soit transformée (suppression des stationnements et de la sanisette publique), ce qui ne fera qu'accroître les désordres et par la même pénalisera un peu plus la fréquentation de la Maison de Louis Pasteur.
Dans le cadre de cet aménagement, on pourrait peut être essayer de réfléchir avec la ville sur le traitement paysagé de cette future placette rue du Pré Vercel, qui tiendrait aussi compte de la possibilité d'arrêts ponctuels et momentanés de bus (uniquement lors des périodes de grande affluence).

Esquisse d'aménagement de la placette devant la Maison Vercel (Cap Vert Ingénierie)

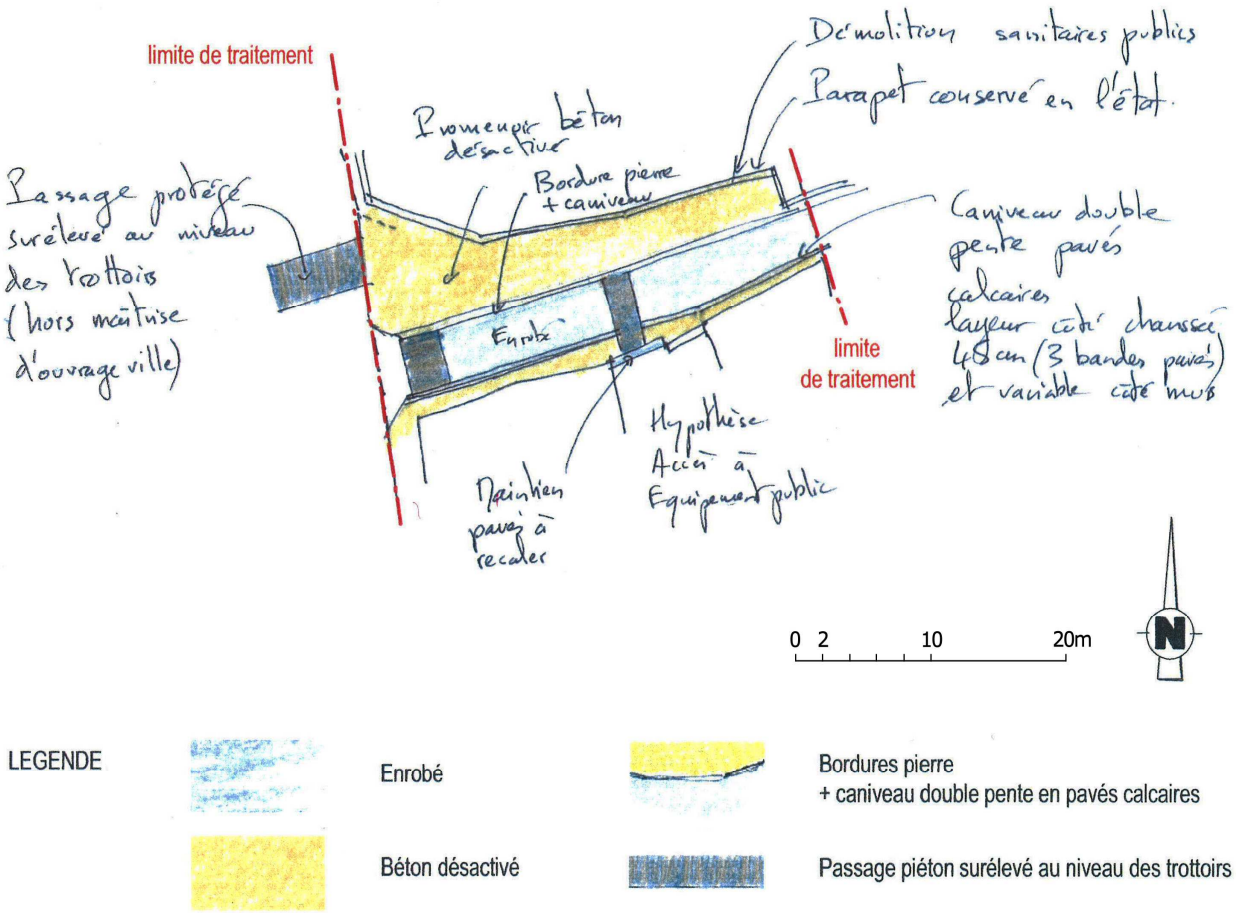

Cet aménagement permettra aussi de redonner à cet espace une liaison visuelle directe avec La Cuisance, d'autant que ce point de vue est assez remarquable.

Point de vue depuis le pont à coté de la future placette

Il faut donc impérativement trouver un parc de stationnement (d'environ 40 places avec si possible un emplacement pour bus) dans un rayon d'impact immédiat de la Maison Pasteur.
Des accords de stationnement ont été passés avec le supermarché ATAC mais cela n'est pas satisfaisant car c'est trop loin (environ 500m) et même dangereux pour les piétons. De plus, les stationnements potentiels en centre ville sont eux aussi trop éloignés, ce qui là encore est très dissuasif pour la fréquentation.

En regardant sur le plan dans un rayon proche, les terrains envisageables pour un parc de stationnement ne sont vraiment pas nombreux {soit à une altimétrie très différente du réseau routier, soit appartenant à des privés, soit en cours de construction notamment un terrain appartenant à l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) qui a déposé un permis de construire pour deux bâtiments sur un terrain à proximité qui aurait pu satisfaire nos besoins de stationnement}.

On se rend compte, dans un premier temps, que seul le jardin Vercel est actuellement disponible pour réaliser un parc de stationnement à proximité immédiate de la Maison Pasteur.
Ce jardin de 1850 m² conviendrait parfaitement pour la réalisation d'un parc de stationnement dont la surface ne devrait représenter que sensiblement 1080 m² pour un stationnement de 38 véhicules légers, 2 places réservées aux handicapés et une place de stationnement pour bus (calibrage établi en fonction de la fréquentation attendue de la Maison Pasteur et de la Maison Vercel réhabilitée en équipement public).

Cette solution, au-delà de résoudre le sérieux problème du stationnement à proximité immédiate de la Maison de Louis Pasteur et de la Maison Vercel, permet aussi de conserver un parc (770 m² environ) jouxtant directement la Maison Vercel. Cette solution aurait aussi le mérite de conserver une emprise foncière permettant éventuellement la réalisation ultérieure d'extensions bâties.
Par ailleurs, la proximité immédiate de cet espace de stationnement garantirait une évidente meilleure sécurité des piétons.

Parking et espaces de stationnement potentiel à proximité

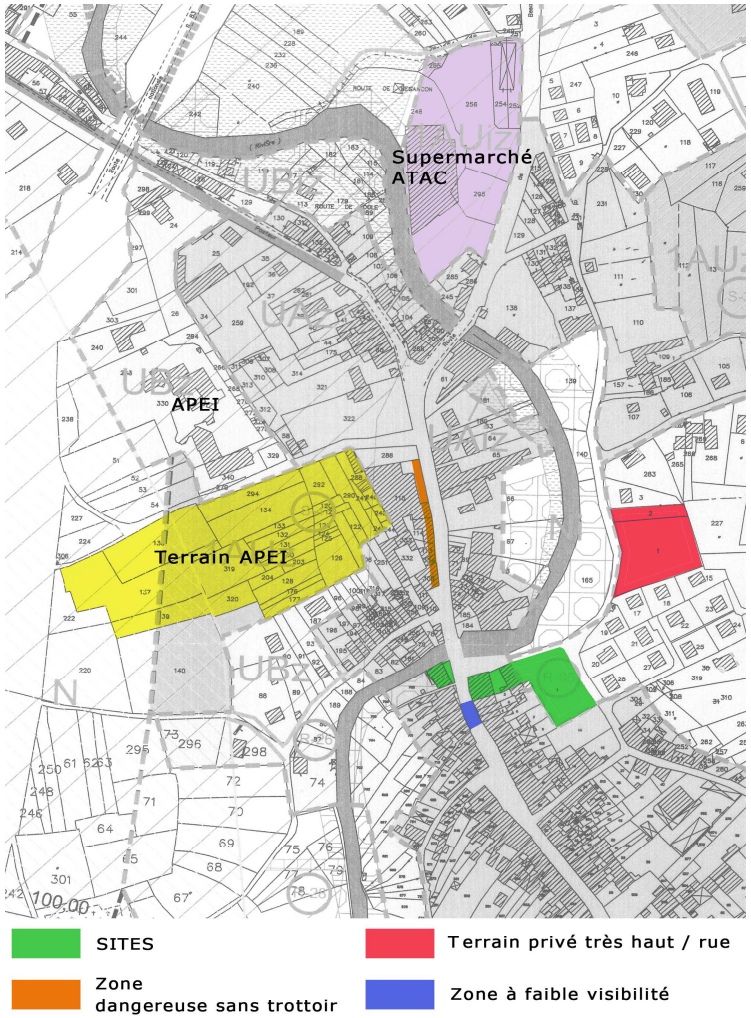

vue actuelle depuis l'angle sud-est

Esquisse d'aménagement du parc de stationnement sur une partie du Pré Vercel

La protection des piétons

Les accès piétons à la Maison PASTEUR sont très dangereux aussi bien :

- en venant depuis le parking ATAC (Vue n°1): absence partielle de trottoir sur l'un des cotés de la rue de Courcelles),

Vue n°1

Vue n°2

- depuis le parking devant la Maison Vercel (Vue n°2): absence de visibilité des piétons pour traverser la rue de Courcelles et danger manifeste car les automobiles peuvent arriver vite à cet endroit (virage en bas de cote) sans visibilité suffisante.

De plus, la liaison piétonne extérieure entre la Maison Vercel et la Maison Pasteur est, comme la mairie en est parfaitement consciente, réellement très dangereuse. Il faut donc impérativement garantir la sécurité des piétons avec mise en place d'une signalétique lumineuse de danger et surtout voir la possibilité de mise en place de ralentisseurs (dos d'âne) sur les deux sens de la rue à proximité de la Maison de Louis PASTEUR et de la Maison Vercel.

Esquisse d'aménagement à proximité de la Maison de Louis PASTEUR

Solution rejetée :

Dans le cadre d'une mutualisation des deux équipements (Maison Pasteur et Maison Vercel) une solution de créer un souterrain de liaison entre la Maison PASTEUR et la Maison VERCEL aurait pu être envisagée et aurait certainement réglé partiellement les problèmes de danger de circulation aux piétons. Il s'avère que de nombreux réseaux passent sous la rue de Courcelles et ne permettent pas cette solution:

- un réseau d'égout (diamètre 800) coté Maison Pasteur,
- un réseau Eaux Pluviales (diamètre 500) coté Maison Vercel
- un réseau d'électricité publique
- un réseau courant faible municipal haut débit (Connectic 39)

De plus et pour cette solution, il faudrait pouvoir y accéder par la cave (occupée par la société Henry Maire).

LA MAISON DE LOUIS PASTEUR

Eléments d'histoire

La Maison de Louis Pasteur à Arbois est la maison familiale de Louis Pasteur qu'il a fréquentée toute sa vie, qu'il a agrandie, meublée, décorée, et à laquelle il a toujours manifesté un attachement indéfectible. Par contre, ce n'est pas la maison natale de Louis Pasteur, qui est né à Dôle dans une maison louée par son père (qui quittera Dôle pour Arbois quand Louis aura 8 ans). Il y a donc aujourd'hui dans le département du Jura deux « maisons Pasteur » : la maison natale (Dôle) et la maison familiale (Arbois).

La Maison d'Arbois est donc une tannerie louée en 1830 puis achetée par le père de Louis. L'ensemble qu'on voit aujourd'hui se compose des agrandissements et surélévations conduites par Louis Pasteur, sur la base de la maison achetée par son père. La maison mitoyenne, dite Maison Pianet où on voit aujourd'hui le laboratoire, a été rachetée par Louis Pasteur en 1880.

Toute sa vie, Pasteur séjournera régulièrement à Arbois, en particulier chaque été. Au moment de ses découvertes sur le vin, c'est à Arbois qu'il s'installera pour conduire ses recherches. En 1880, à la mort de sa sœur, il s'approprie l'ensemble de l'édifice en dédommageant ses neveux, et c'est à cette date que sont entrepris l'essentiel des transformations qu'on voit aujourd'hui.

Après la mort de Pasteur en 1895, la Maison reste à sa veuve jusqu'en 1910, puis passe à ses enfants, puis ses petits-enfants, dont le dernier, Louis Pasteur Valery-Radot, lègue la maison et ses souvenirs à la Société des Amis de Pasteur en 1935. Cette association gère par ailleurs la Maison Natale de Dôle.

En 1991, afin de conduire les travaux utiles pour restaurer la maison, celle-ci est donnée à l'Académie des Sciences qui la gère toujours aujourd'hui.

Le contenu et l'ambiance de la Maison de Louis Pasteur

La visite de la Maison de Louis Pasteur permet de bénéficier de l'aperçu inchangé d'un intérieur bourgeois de la fin du XIXème siècle : tout est maintenu en place, meubles, vaisselle, éléments de décoration, bibelots,…. etc. La visite est un véritable voyage dans le temps, et il semble qu'à tout moment le savant peut surgir de derrière une porte. Les décors muraux, en particulier les papiers peints sont en place; ce sont d'ailleurs eux qui ont fait l'objet de l'importante campagne de restauration des années 1990.

Compte-tenu de la fragilité des décors, du caractère exigu des circulations, la visite est forcément guidée ; ce qui implique qu'il n'y a aucun artifice scénographique ou visuel qui vient interférer dans ce voyage dans le temps : pas d'étiquetage, pas de panneaux. Seuls existent quelques cordons pour empêcher l'accès des zones plus fragiles.

Le clou de la visite, la partie la plus émouvante et bien entendu originale, est la visite du laboratoire de Pasteur. Celui-ci a été aménagé dans les années 1880 et dispose de tous les perfectionnements requis par Pasteur lui-même pour poursuivre ses recherches. Au-delà du mobilier et des équipements utiles, on y trouve des fioles et récipients qui témoignent encore des dernières recherches et des annotations de la main du savant.

Avertissement :
Le présent chapitre ne relève en rien d'un audit mais plus précisément d'un avis sur les caractéristiques de la Maison PASTEUR et de ce qui pourrait, sans en changer « l'âme » et la vocation, être amélioré.
Les intervention proposées (précisées dans « *les Objectifs prioritaires* ») dans le présent chapitre feront l'objet d'une éventuelle mission complémentaire qui sera éventuellement négociée avec le maître d'œuvre désigné pour la réalisation du POLE PASTEUR.

Typologie

Cette maison implantée en bordure de la rue de Courcelles et en rive de La Cuisance est constituée de deux niveaux principaux (RDC et 1° étage) de combles et d'un niveau bas en rez-de-jardin (ancienne tannerie) elle dispose aussi d'une cave voûtée.
La surface de plancher "habitable" se décompose de la manière suivante :

. Cave (non accessible et pas de plan):	? m²
. Rez-de-Jardin :	180 m²
. Rez-de-Chaussée :	202 m²
. 1° étage :	225 m²
. Combles :	194 m²
. Total (hors caves):	801 m²

Découverte de la Maison Pasteur : constats et objectifs

La découverte visuelle de la Maison de Louis Pasteur devrait être « évidente » et même si elle est parfaitement repérée dans la ville, certains points pourraient être simplement améliorés. Nous avons donc fait un parcours depuis l'extérieur de la ville jusque dans la maison, afin d'analyser progressivement cette découverte et de préciser quelques objectifs que l'on considère comme prioritaires.

Avant d'arriver à ARBOIS en venant de BESANCON:

- Très peu de signalétique évoquant Louis PASTEUR à ARBOIS, seul un panneau (prêt à tomber…) sur la bretelle d'accès à ARBOIS.

Objectif prioritaire: Communiquer davantage sur PASTEUR et « SA » ville par une signalétique routière judicieusement positionnée à proximité d'ARBOIS.

En voiture dans ARBOIS:

- Cheminement aisé et signalétique d'accès à la Maison PASTEUR bien faite dans la ville. Stationnement aisé dans la ville (400 places VL pour 3000 habitants).

A proximité de la Maison PASTEUR:

- Problème manifeste et crucial de stationnement aussi bien pour les bus (aucune aire de stationnement à proximité immédiate) que pour les automobiles (seulement 8 places, le plus souvent occupées) devant la Maison Vercel (rue du Pré Vercel). Cette situation engendre :
    1- Une dépose minute des bus juste devant la Maison PASTEUR: ce qui génère des encombrements dans la rue de Courcelles (resserrement de la rue à cet endroit) et une situation piétonne dangereuse.
    2- Un accord a été passé avec la direction du supermarché ATAC pour le stationnement des bus et automobiles: positionnement du parking véhicules très éloigné (environ 500m) et par conséquent négatif en termes de fréquentation (les visiteurs se décourageant facilement au regard de la distance à faire à pieds).

Objectif prioritaire: négocier un terrain dans un rayon de 200m maximum pour le stationnement des bus et automobiles (environ 40 voitures et la possibilité d'arrêt minute pour un bus) avec signalétique d'accès et cheminement piéton sécurisé, depuis ce lieu jusqu'à la Maison PASTEUR.

- Accès piéton à la Maison PASTEUR: très dangereux aussi bien en venant depuis le parking du supermarché ATAC (absence partielle de trottoir sur l'un des cotés de la rue de Courcelles), que depuis le parking devant la Maison Vercel: absence de visibilité des piétons pour traverser la rue de Courcelles et danger manifeste car les automobiles peuvent arriver vite à cet endroit (bas de cote) sans visibilité suffisante.

Objectif prioritaire: garantir la sécurité des piétons avec mise en place d'une signalétique lumineuse de danger et surtout voir la possibilité de mise en place de ralentisseurs (dos d'âne) sur les deux sens de la rue à proximité de la Maison PASTEUR.

Avant d'entrer dans la Maison PASTEUR:

- Problème de repérage et de signalétique: on ne sait pas où est l'entrée (plusieurs portes), porte aveugle, pas de sonnette…

Objectif prioritaire: donner envie d'entrer sans hésiter, travailler peut être les abords immédiats (signalétique, bancs, fleurs….) et la porte (voir avec l'ABF la possibilité de la modifier pour qu'elle ne soit plus totalement opaque).

- Façade triste dont le crépis est devenu gris (pollution ?) qui malgré la présence de vigne-vierge est peu avenante. De plus, la plaque sur la façade est contre-productive (maison où vécut Louis PASTEUR) alors que la plaque sur la Maison Vercel (en face) précise qu'il y a fait des expériences scientifiques.

Objectif prioritaire: Voir avec l'ABF la possibilité d'un nettoyage ou réfection de crépis (avec rabattement ponctuel de la vigne-vierge) pour donner plus de vie à cette maison. Voir aussi la possibilité de mise « en lumière » de cette maison et des abords, idéalement positionnée en bordure de La Cuisance (synergie à trouver avec les bordures de la rivière et du pont, lieu manifeste d'entrée de ville). Voir aussi avec la ville la possibilité de redéfinition de la placette (qui sert actuellement de stationnement pour 8 véhicules) devant la Maison Vercel (une étude du traitement de 9 places à ARBOIS est en cours) avec suppression de la sanisette en bordure de rive. Lors de cette étude il serait certainement judicieux de voir la possibilité, tout en travaillant le traitement paysagé de cette espace en bordure de rive de La Cuisance, de permettre le stationnement momentané (arrêt minute) de bus.

Dans la Maison PASTEUR:

- Délicieux endroit suranné plein de charme, authentique, on a vraiment l'impression que cela n'a pas été dénaturé ou « décoré ». L'âme de Pasteur semble être présente, la maison paraît paradoxalement « vivante ». Cette remarque est valable pour le RDC et le 1° étage.
  En revanche, le 2° étage a été partiellement restauré (l'une des pièces est en mauvais état et mériterait certaines interventions, au moins conservatoires) et les autres, qui servent parfois pour les expériences et visites guidées de classes, ne sont pas bien aménagées pour des groupes et peu fonctionnelles.
  L'ancienne tannerie en rez-de-jardin est très froide et humide du fait de la proximité immédiate de la rivière mais pourrait, avec certains aménagements, certainement mieux convenir aux présentations aux groupes que le 2° étage.
  La cave: non visitée, est exploitée par Henry Maire qui loue à l'Académie des Sciences des vignes qui appartenaient à PASTEUR et dont on fait encore du vin.
  Le jardin, en bord immédiat de La Cuisance, est en état convenable mais mériterait probablement un effort d'entretien et de fleurissement. Il est parfois utilisé en été pour les présentations aux classes.

Objectif prioritaire:

- L'accueil semble bien fonctionner et ne nécessite manifestement pas d'intervention. Le rez-de-chaussée et le 1° étage (la maison de PASTEUR) sont parfaits (sans scénographie mais en état tel qu'habité par Pasteur) et ne doivent pas être modifiés. On peut constater l'absence d'explication mais comme la visite est et restera inévitablement guidée, cela n'a pas lieu d'être.
- Le deuxième étage doit faire l'objet d'interventions conservatoires et peut être de certaines modifications (cloisonnement) si l'on souhaite pouvoir vraiment recevoir des classes et faire des petites expériences scientifiques. Il y aura lieu de confirmer la nécessité d'accès à cet étage au public si l'ancienne tannerie est améliorée ou si des travaux pour un espace de conférence sont fait dans la maison Vercel.
- L'ancienne tannerie mériterait une meilleure isolation et un bon calibrage de chauffage pour pouvoir mieux l'exploiter, d'autant que sa situation en bordure du jardin et avec vue directe sur La Cuisance serait certainement plus adéquate pour les classes et conférences.
- Nous n'avons pas visité la cave car elle est « privée », il serait certainement utile de développer des synergies avec la Henry Maire qui exploite cette cave
- Le jardin sert parfois pour des expériences et découvertes avec les classes, il pourrait peut être recevoir un petit aménagement (bancs) et être un peu amélioré en termes paysagé. On aurait envie d'y flâner de s'y arrêter un peu.
- Les sanitaires publics en rez-de-jardin (non visités) ne sont pas aux normes handicapés mais cet équipement (classé) ne peut être modifié pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Maison de Louis Pasteur

La maison de Louis Pasteur depuis son jardin

La Maison Pasteur depuis le pont

La Maison de Louis Pasteur dans son environnement

La Maison de Louis Pasteur dans ARBOIS

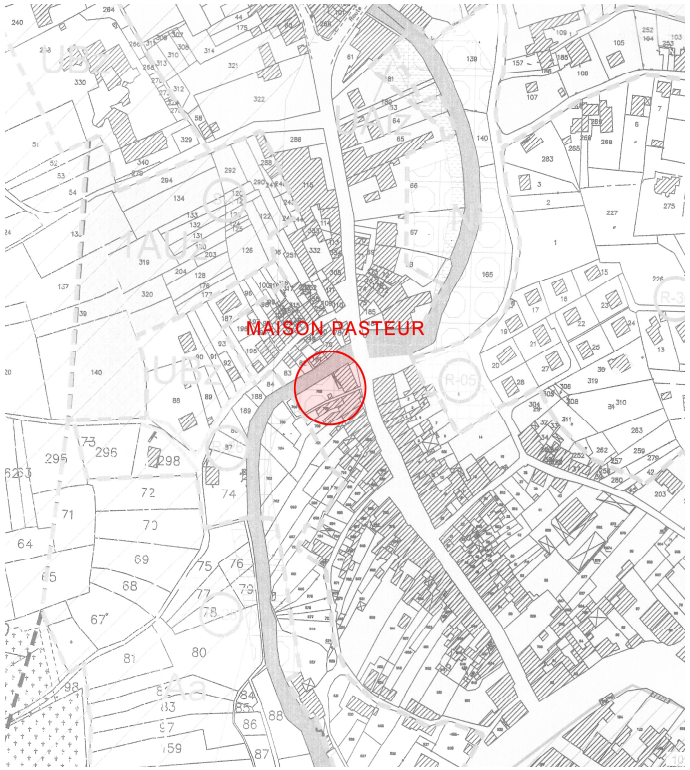

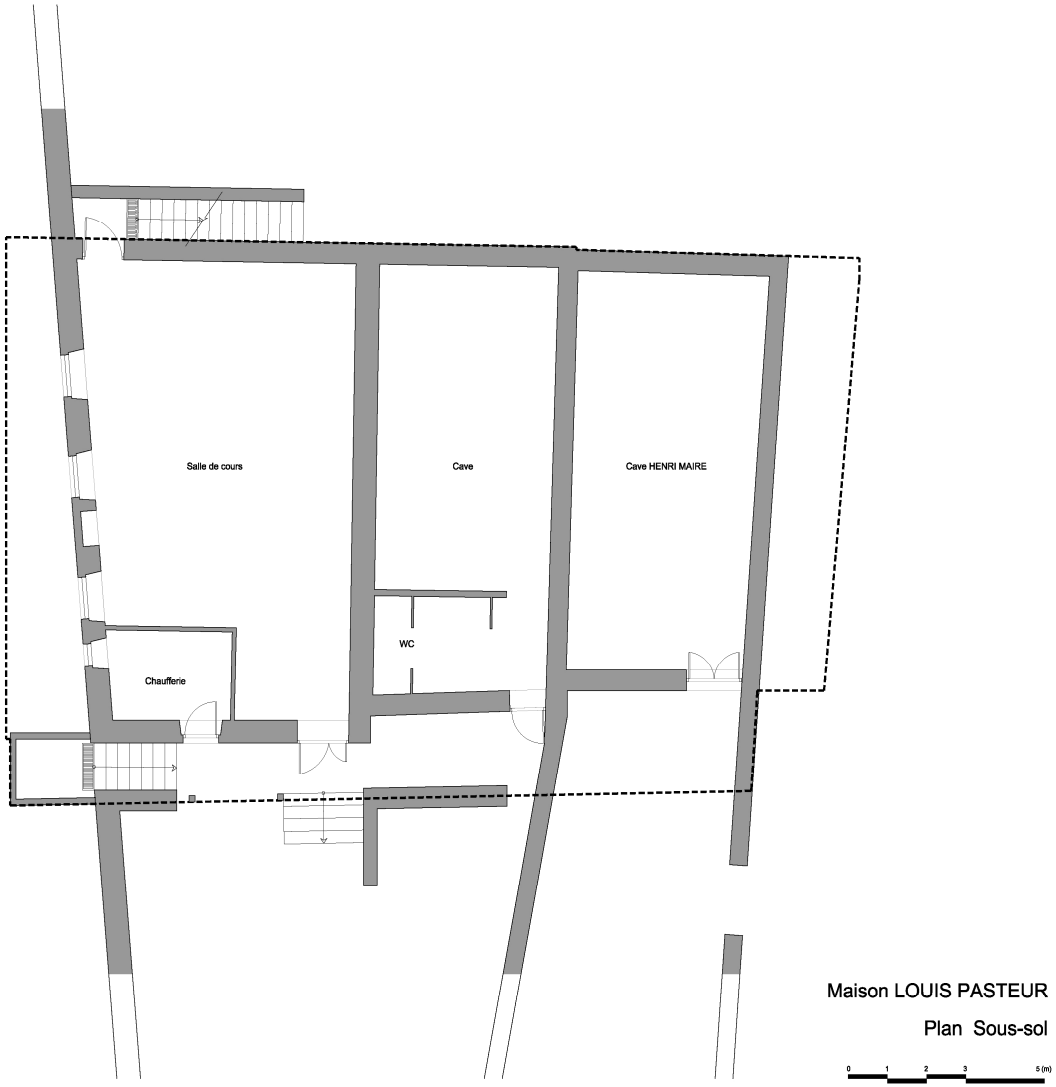

Maison LOUIS PASTEUR

Plan Sous-sol

Vestibule: vue n°1

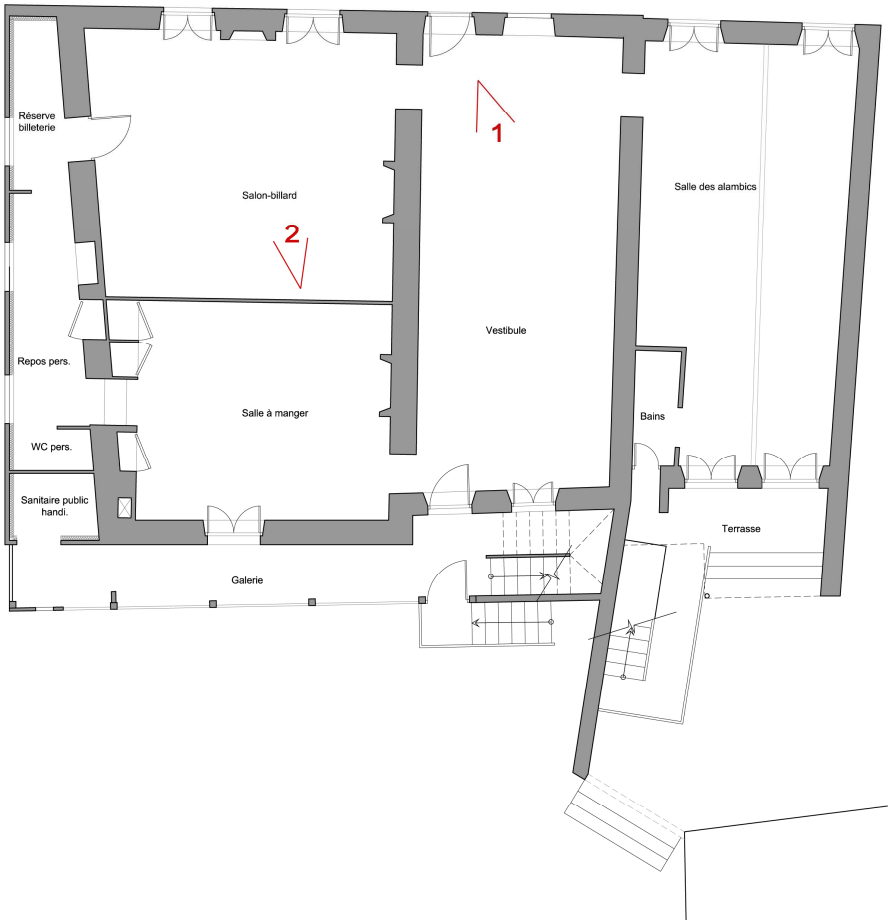

Salle de billard: Vue n°2

Maison LOUIS PASTEUR

Plan Rez-de-chaussée

0 1 2 3 5 (m)

Vue n°3

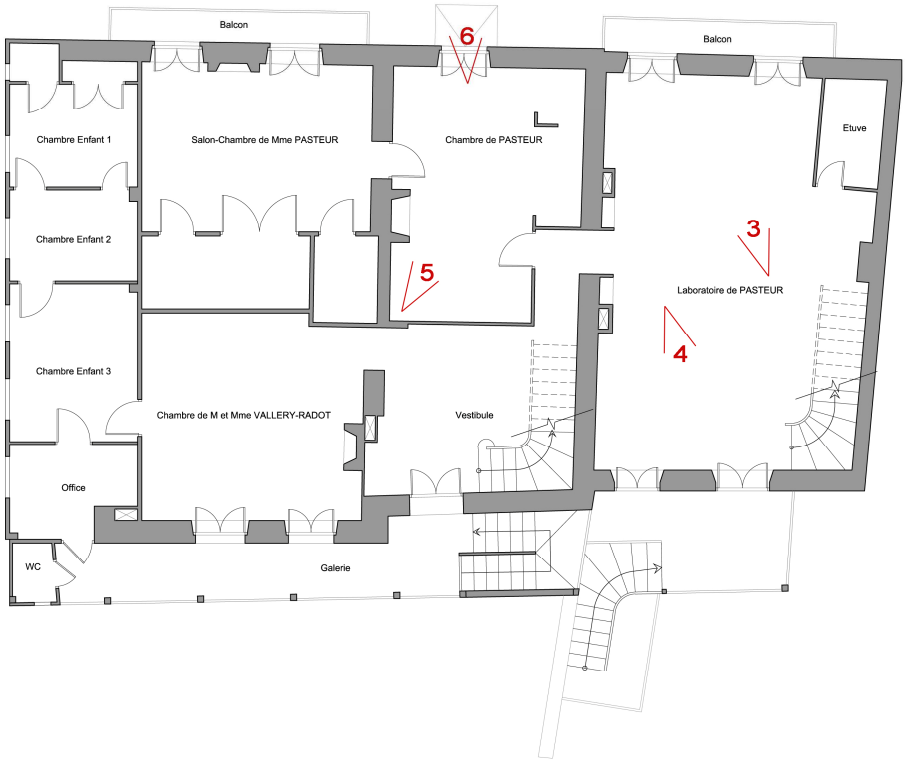

Le laboratoire

Vue n°4

Maison LOUIS PASTEUR

Plan 1er étage

0 1 2 3 5 (m)

Chambre de Louis Pasteur: vue n°5

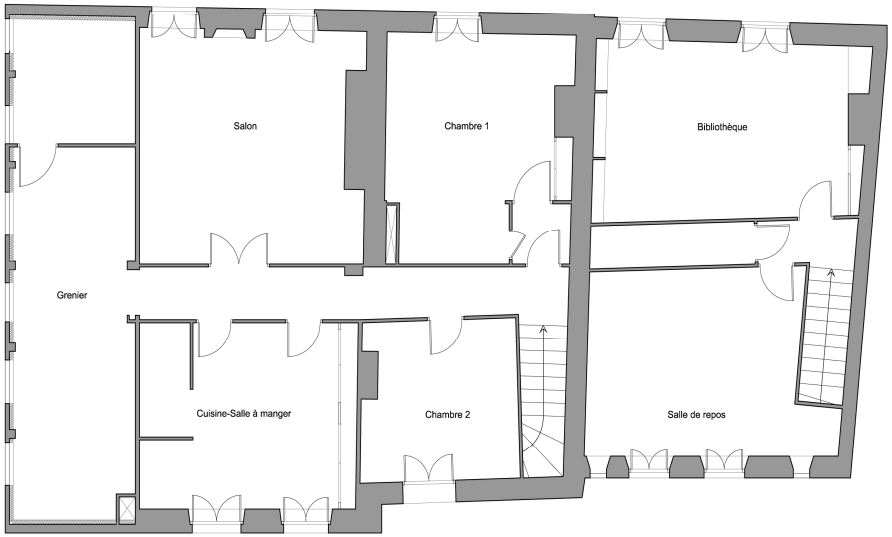

Le jardin vue depuis le 1° étage: vue n°6

Maison LOUIS PASTEUR

Plan 2ème étage

0 1 2 3 5 (m)

LOUIS PASTEUR ET LE VIN

Les faits

Il nous paraît essentiel de mettre en évidence l'interrelation entre le travail de Pasteur et le vin, le vin du Jura en particulier. Ce lien est beaucoup plus important, voire fondamental, que ne le laisse transparaître le discours habituel construit autour du personnage de Pasteur.

Ce lien fondamental est d'ailleurs décrit dans une exposition qui a été présentée au Musée de la Vigne et du Vin qui s'intitulait « des Maladies du Vin aux maladies infectieuses ». On y montrait clairement à quel point le travail de Pasteur sur le vin constitue une étape clé de son cheminement.

Rappelons quelques éléments :

- Pasteur à l'origine n'est pas un médecin, ni même un biologiste. Il est un chimiste ; ses premiers travaux concernent les cristaux. Si l'histoire retient avant tout son travail sur la rage, et la vaccination à grande échelle, rien ne le prédestinait par sa formation à aboutir à ce type d'expérimentation.

- Il bénéficie néanmoins d'une forme d'intuition qui le laisse à penser que les évolutions de certaines substances, sont dues à la présence de microorganismes, essentiellement présents dans l'air. A l'époque du débat sur la « génération spontanée », il prend donc position pour des altérations liées à des germes. Très tôt, il a pu repérer que les vins d'Arbois fermentés contenaient des particules inhabituelles observées au microscope.

- Ses premières recherches dans ce sens concernent l'alcool de betteraves, et le principe de fermentation, sujet pour lequel il conduit des travaux en lien avec les industriels lillois.

- Sa recherche prend une ampleur autre quand il propose de conduire une investigation sur les « maladies du vin » qui impactaient lourdement le commerce et l'économie rurale de l'époque. La mission lui est confiée par Napoléon III. En 1863, aidé d'une équipe, Pasteur arrive à Arbois et installe un laboratoire en ville (pas celui qu'on trouve dans sa maison qui est plus tardif) où il démontre les raisons des évolutions néfastes du vin, et préconise le procédé de chauffage (qui fait l'objet du dépôt d'un brevet en 1865). Ce procédé, dit « pasteurisation », sera peu appliqué en œnologie, mais connaîtra un succès important pour d'autres denrées alimentaires, comme le lait en particulier.

Pasteur dévoile donc complètement les raisons scientifiques qui conditionnent l'évolution du vin, depuis le jus de raisin jusqu'au vin, et qui explique également ses altérations ultérieures. Les procédés empiriques utilisés depuis l'origine sont ainsi expliqués. En cela, mais la chose est très peu connue, Pasteur est le fondateur de l'œnologie.

Au-delà, l'expérimentation sur le vin confirme l'évolution de la trajectoire du savant qui s'intéresse définitivement aux microorganismes et étendra par la suite ses recherches sur les infections animales, puis humaines, et enfin sur le vaccin. C'est à partir de ses recherches sur l'alcool de betterave, puis le

vin, que Pasteur s’intéresse au vivant, aux microorganismes, aux phénomènes de transmission, de fait à l’hygiène, etc…. Le vin est donc une étape essentielle de ses recherches.

D’ailleurs, il le note lui-même :

« *Lorsqu'on voit la bière et le vin éprouver de profondes altérations parce que ces liquides ont donné asile à des organismes microscopiques qui se sont introduits d'une manière invisible et fortuitement dans leur intérieur, où ils ont ensuite pullulé, comment ne pas être obsédé par la pensée que les faits du même ordre peuvent et doivent se présenter quelquefois chez l'homme et chez les animaux* ».

Conséquences pour un projet

Quand il obtient de l’empereur la mission de travailler sur le vin, Pasteur n’applique pas ses recherches dans un vignoble emblématique comme le bordelais ou le bourgogne, ou encore dans une zone de production plus proche de Paris. Il décide de conduire les expériences dans le vignoble qu’il connaît le mieux, dans le Jura. Ces raisons font que l’héritage de Pasteur à Arbois ne se centre pas seulement sur un simple lieu de villégiature, une maison familiale destinée à l’agrément. Arbois et son vignoble constituent une étape fondamentale du parcours du savant.

Il n’y a donc aucun artifice historique, aucun raccourci réducteur, dans l’idée d’associer Pasteur au vin du Jura ; simplement ce lien est nulle part très explicite, et surtout il n’est pas très connu.

LA MAISON VERCEL

La Maison Vercel est implantée à l'angle de la rue de Courcelles et de la rue du Pré Vercel en face de la Maison Pasteur en bordure de La Cuisance.
Cette maison est typique des quartiers vignerons des villes du nord du vignoble du Revermont. Elle est constituée de deux corps de bâtiments implantés autour d'une cour fermée. Chaque bâtiment dispose de caves en sous-sol (accessibles depuis la cour intérieure, mais aussi pour certaines, depuis la rue par trappons). Les deux bâtiments se développent sur deux niveaux (rez-de-chaussée et 1° étage) avec un niveau de combles servant initialement de grenier.
Cet ensemble bâti est implanté sur un terrain d'une surface de 2650 m² environ; l'ensemble immobilier est entièrement clos de murs en pierre. L'accès à cette propriété se fait par deux porches, l'un donnant sur la cour intérieure, l'autre donnant sur le jardin (1850 m²). la surface de plancher "habitable" des deux bâtiments se décompose de la manière suivante:

. Sous-sol (bâtiments 1 et 2) :	265 m²
. Rez-de-Chaussée (bât. 1 et 2) :	445 m²
. 1° étage (bât.1 et 2) :	445 m²
. Combles (bât.1 et 2) :	295 m²
. Total (bâtiments 1 et 2) :	1450 m²

Diagnostic sur l'état du bâtiment

L'audit succinct et préalable (sur base de relevés visuels, de plans et documents graphiques et sans investigations techniques complémentaires) a permis d'établir un diagnostic de l'état du bâtiment et de pré-estimer un coût de travaux de réhabilitation (hors scénographie).

Etat des lieux : résumé

L'ensemble bâti de la Maison Vercel est vraiment dans un état déplorable du fait d'un entretien inexistant et d'une inoccupation (voire même d'un abandon) depuis fort longtemps.

Ainsi et que ce soit pour la Maison Vercel ou pour ses communs, le diagnostic technique préliminaire a mis en valeur les points suivants:

1) Seules les structures porteuses et une partie des planchers sont à conserver.
2) Les toits sont à réviser et à réparer (tuiles, litonnage, chevronnage et charpente) et à isoler; la majorité des descentes et réseaux eaux de pluie sont à refaire.
3) Les façades sont dans un piteux état général (plus ou moins bon selon leurs expositions) et doivent dans l'ensemble faire l'objet:
    a. d'un curage-piquetage pour faire tomber les crépis mal-adhérents,

b. réparer certaines parties de maçonnerie en état de péril (voire d'effondrement) avec reprise partielle éventuelle de fondations, selon diagnostic technique approfondi encore à réaliser,
c. consolider et traiter les fissures en tant que de besoin,
d. reprendre les joints de pierres,
e. ré-ouvrir certaines baies afin de retrouver leurs physionomies originelles (selon les préconisations qui seront probablement faites par l'Architecte des Bâtiments de France), car nombreuses sont les modifications, plus ou moins élégantes, faites au cours des ans.

4) Toutes les menuiseries extérieures bois (fenêtres et volets) sont à refaire car soit pourries, soit inexistantes.
5) Tout le second œuvre et lots architecturaux sont à refaire (électricité, plomberie, sanitaire, chauffage, menuiserie, cloisonnement partiel, carrelage, peinture).
6) La cour intérieure est partiellement pavée et envahie d'herbes. Elle présente de gros défauts de planéité et des zones importantes de rétention d'eau. Il y a lieu de reprendre et compléter partiellement le pavage (après reprise de fond de forme, réalisation de réseaux enterrés et pose préalable de drains en pieds de bâtiments).

Estimation préalable des coûts de rénovation-restructuration

La pré-estimation a été faite en imaginant une réhabilitation complète des deux bâtiments (des sous-sols aux combles) pour une surface de 1450 m². Il est clairement rappelé que cette estimation ne prend pas en compte les éventuelles scénographies nécessaires ni les aménagements spécifiques et mobiliers. De plus, ce chiffrage est actuellement défini hors aléas et ne tient compte que du coût des travaux (hors: honoraires architectes et bureaux d'études, bureau de contrôle, coordonateur de sécurité, taxes divers….) .

Deux approches avaient été faites :

1- En prenant un ratio de coût de réhabilitation-rénovation calculé au m², sur une base de 1 500 € H.T / m² , soit un coût de travaux estimé initialement (et sans projet) à: 2 175 000 € H.T (1450 m² x 1500 € H.T).
2- En décomposant les travaux par lot (bien que cela soit encore trop tôt du fait du manque d'investigations techniques et de l'absence de projet réel), soit un coût de travaux estimé initialement (et sans projet) à: 1 864 000 € H.T (1450 m² x 1285 € H.T).

Le budget moyen résultant de ces deux approches croisées engendrait une estimation « raisonnable » de 1392,50 € H.T /m² soit un coût de travaux de l'ordre de 2 019 500 € H.T. En prenant 1400 € H.T/m² on arrive à un coût de travaux de l'ordre de 2 030 000 € H.T.

Il est à noter que généralement pour connaître globalement le coût d'une opération Toutes Dépenses Confondues on utilise la formule suivante :

Coût Toutes Dépenses Confondues H.T = Coût Travaux H.T x 1,22

Ainsi dans le cas présent :

Coût Toutes Dépenses Confondues H.T = 2 030 000 € H.T x 1,22 = 2 476 600 € H.T

Méthode et choix techniques

Du fait des caractéristiques qui viennent d'être rappelées, la Maison Vercel constitue un espace excessivement contraignant :

- du fait de sa situation urbaine et des problèmes induits (accès, sécurité, stationnement,…) ;
- du fait de son organisation spatiale. Rappelons que l'enjeu est à ce titre d'intégrer un bâtiment recevant du public (ERP) dans une maison vigneronne des XVIIIème et XIXème siècles (ou plus exactement de plusieurs maisons reliées), en contexte urbain ;
- du fait de son état de délabrement actuel et des coûts générés de restauration pour mise en sécurité et transformation de destination.

Pour éviter tout raisonnement faussé ou toute surprise ultérieure qui viendrait remettre en cause les choix validés lors des divers Comité de Pilotage, nous avons décidé de mettre à plat l'ensemble des contraintes fonctionnelles de l'édifice.

Les contraintes prises en compte

Programmer un équipement (recevant du public) dans la Maison Vercel et ses communs (en tentant de minimiser les coûts de transformation) nécessite une maîtrise préalable des contraintes inhérentes à ce bâtiment.

Ces contraintes sont de deux ordres :

1- Techniques :
   a. La morphologie du bâtiment : essayer de ne pas la remettre en cause et de « faire avec l'existant »; garder le plus possible de porteurs (sachant que les deux bâtiments seront entièrement curés de tous les aménagements secondaires); modifier le moins possible les planchers (en les renforçant en tant que de besoin) et en essayant, tant que faire se peut, d'avoir des altimétries cohérentes par niveau; réhabiliter les façades existantes en gardant leur physionomie originelle.
   b. Proposer des solutions pour créer des liaisons internes entre les deux bâtiments.
   c. Avoir des accès directs intérieurs aux caves (avec suppression des escaliers extérieurs (dangereux, pas aux normes et incohérents fonctionnellement); créer des circulations verticales aux normes ERP avec un ascenseur pour les deux bâtiments (positionnés de manière à disposer de salles le plus exploitables possible).

2- Fonctionnelles :
   a. Créer un parking d'environ 40 places dont l'emprise se fera sur l'actuel jardin avec si possible (quant le POLE PASTEUR est ouvert) un accès direct à l'équipement sans passer par la petite rue arrière (dangereuse: sans trottoir) en traversant le jardin (le jardin pouvant éventuellement devenir un espace public).

b. Permettre un contrôle simplifié et obligatoire depuis un accueil unique (personnel limité) avec un cheminement intérieur contrôlé et précis.
c. Garder l'entrée principale du futur équipement par le porche donnant sur la cour intérieure (et non celui donnant sur le jardin). Cette solution nous paraît nécessaire pour éviter de trop marcher vers la deuxième entrée possible (celle du jardin), avec le danger du resserrement de la rue à cet endroit et aussi parce qu'il s'agit de l'entrée « historique » et que c'est toujours (depuis Pasteur) par là que le Biou sort lors de la procession annuelle.
d. Traiter la placette en bordure de rive de La Coutance (actuellement parking et sanisette) devant l'entrée de la Maison Vercel en créant aussi un trottoir devant le porche pour sécuriser cet accès.

Le « Projet Blanc »

Des contraintes techniques et fonctionnelles (ci-avant énoncées) est née une simulation « simplifiée » d'aménagement de l'équipement. Ce « Projet Blanc » ne se veut pas être « Le » projet d'aménagement, mais seulement une hypothèse de travail permettant de s'assurer techniquement et financièrement de la viabilité de notre proposition.

Ce « Projet Blanc » a été étudié de manière à pouvoir répondre aux différents scénarios proposés. Ainsi et même si certaines adaptations mineures seront probablement nécessaires, les points structurants qui constituent le projet se déclinent de la manière suivante :

1- L'accueil se fait à gauche en entrant dans la cour (pièce à coté de la grange à Biou : ce qui permet aussi de donner accès à ce même accueil depuis le jardin en venant du parking. La cave en dessous de l'accueil étant dévolue aux réserves (non accessible au public).
2- La grange à Biou est conservée dans sa position actuelle avec la possibilité d'accès depuis l'accueil. Cette pièce (hors période de conception du Biou) peut être dévolue à une fonction liée à l'accueil.
3- Pour éviter d'avoir à sortir dans la cour et aussi pour avoir un cheminement « contraint », une liaison sur deux étages est créée entre les communs et la Maison Vercel en sud de la cour (dans le prolongement direct du petit bâtiment actuel). Cette solution permet aussi de donner un accès direct et couvert aux deux caves sud.
4- La cour pavée sera refaite en tenant compte d'une « barrière » pour forcer le cheminement vers l'accueil et éviter les entrées non contrôlées.
5- La circulation verticale et l'ascenseur de la maison Vercel sont positionnés afin de permettre une meilleure exploitation des surfaces disponibles et aussi un accès direct au sous-sol (deux caves voutées transformées en espaces de conférences, de cours….)
6- La morphologie et la distribution originelles de la Maison Vercel seront conservées mais du fait des différences altimétriques de plancher on cassera seulement les planchers des couloirs des étages pour pouvoir créer des liaisons en pente douce (aux normes handicapées) afin de rattraper les différences altimétriques.
7- Les combles des communs ne seront pas exploités du fait de la faible surface résiduelle (angle du toit) et de la non homogénéité des planchers actuels (pas d'information sur leur état de vétusté). Cela permettra aussi d'avoir un seul et même grand volume au 1° étage (accessible depuis l'accueil) en exploitant toute la hauteur sous toit (on pourra aussi éventuellement envisager des mezzanines dans cet espace).

8- Pour éviter de multiplier les sanitaires (et perdre de la place exploitable, on les positionnera (dans une première approche programmatique) dans la petite grange donnant sur le jardin, ce qui permettra aussi un accès aisé aux handicapés.
9- La courette en longueur côté jardin sera couverte d'un préau pour permettre une liaison protégée aux sanitaires depuis l'accueil. Cette disposition est aussi proposée pour avoir un espace couvert ouvert (voire fermé par des baies vitrées coulissantes) donnant sur le jardin. Cet espace est à appréhender comme une galerie de cloître qui peut servir aussi de terrasse couverte pour la cafétéria.

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

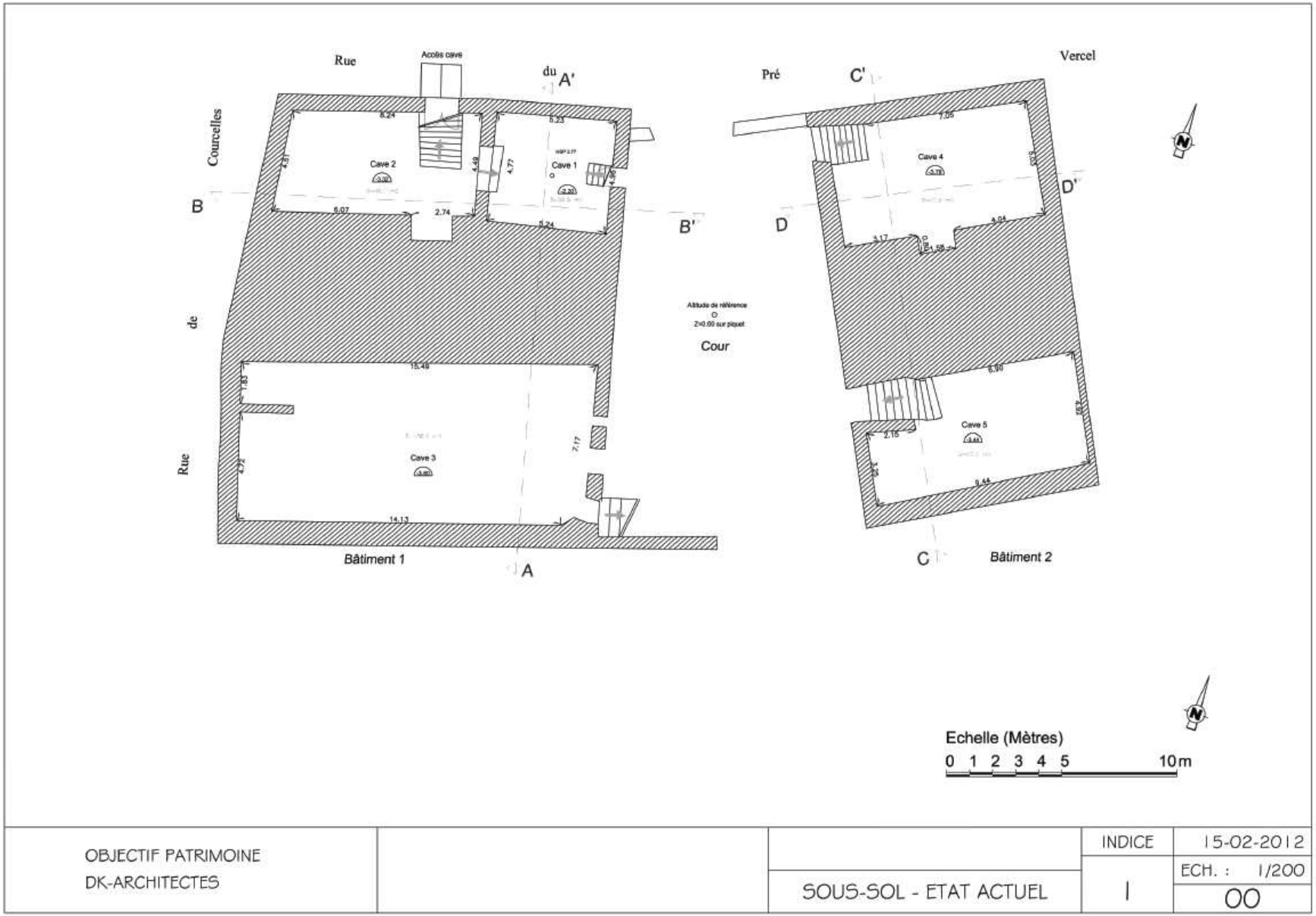

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

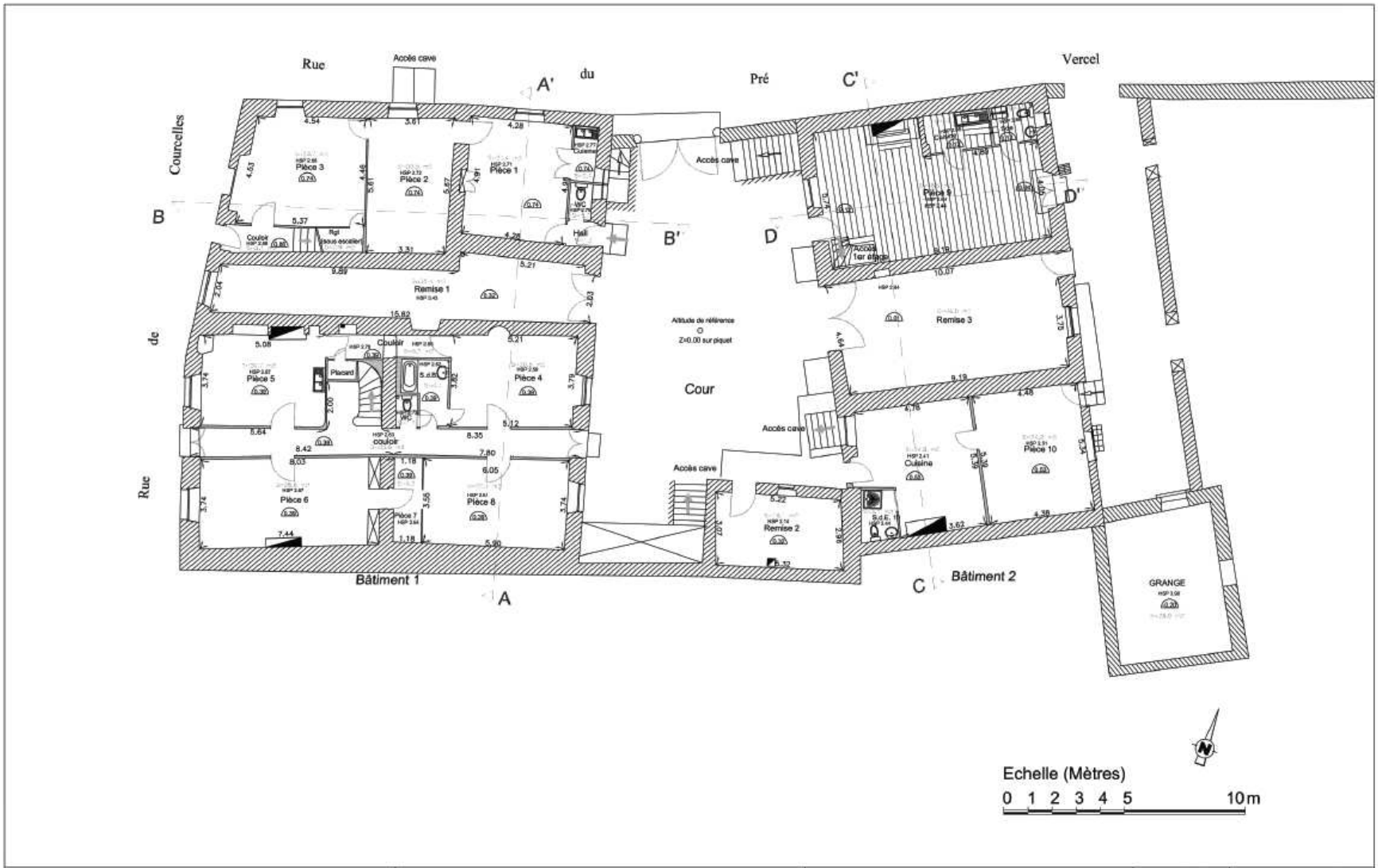

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES			INDICE	15-02-2012
		RDC - ETAT ACTUEL	I	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

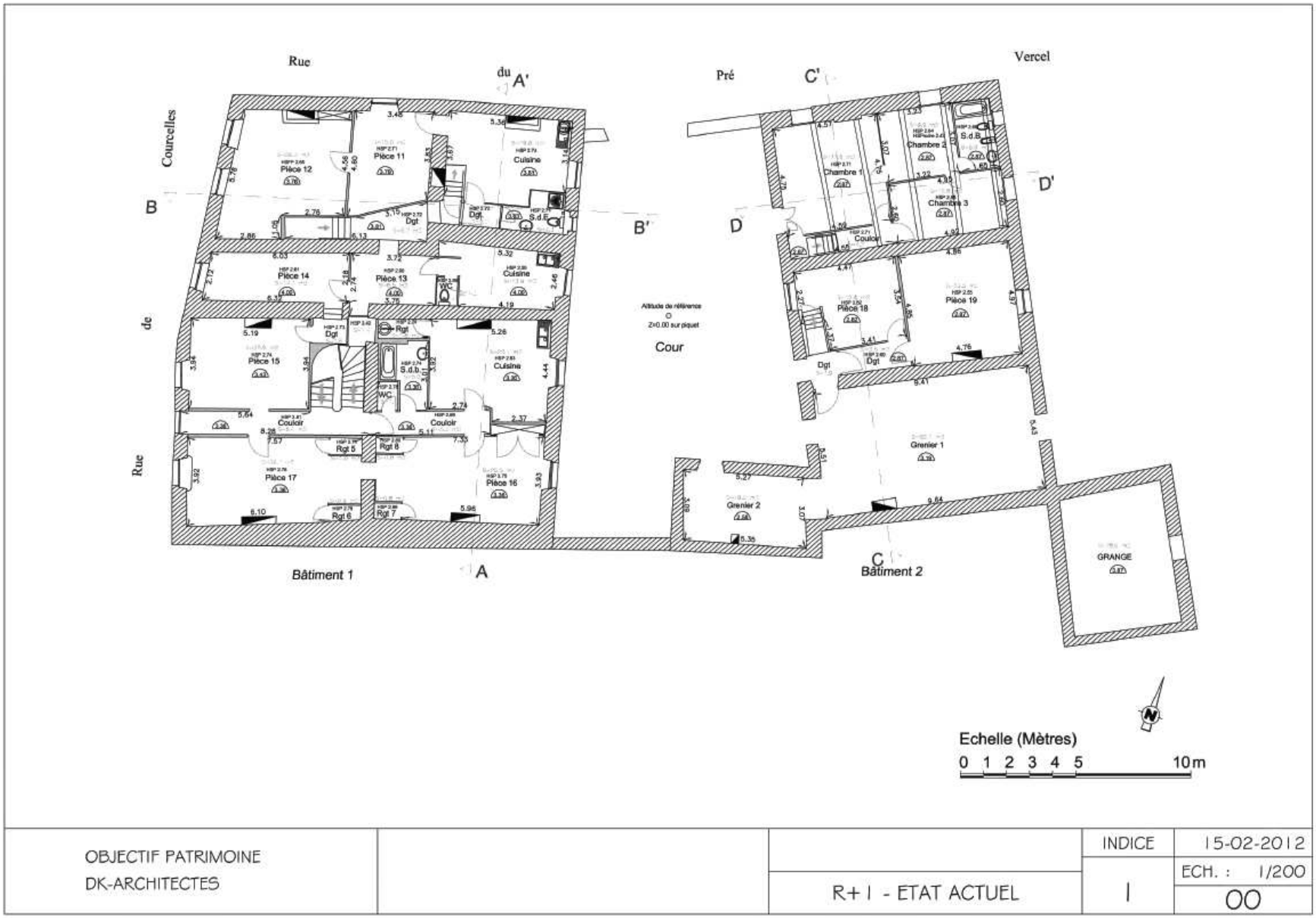

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES			INDICE	15-02-2012
		R+1 - ETAT ACTUEL	1	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

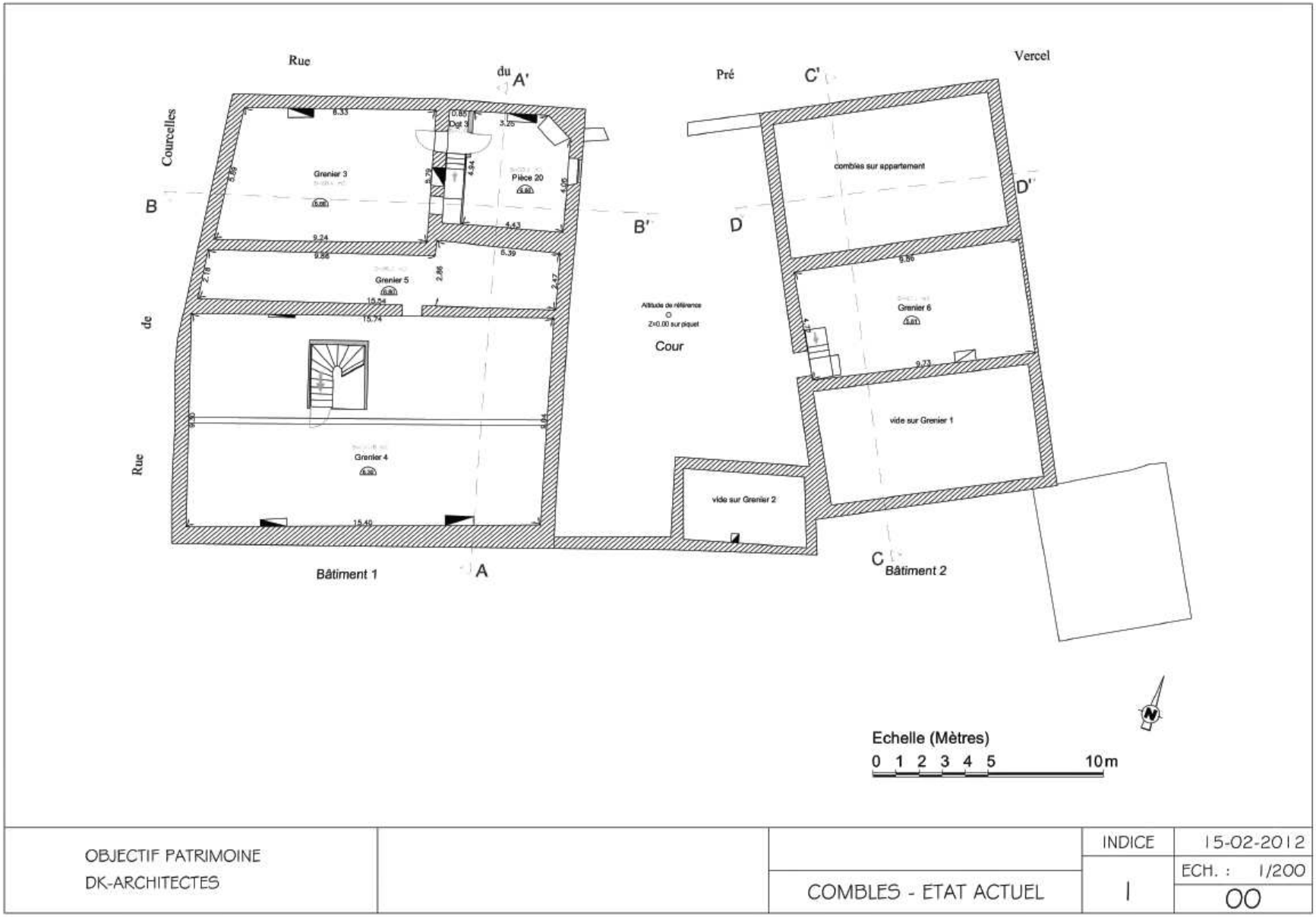

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

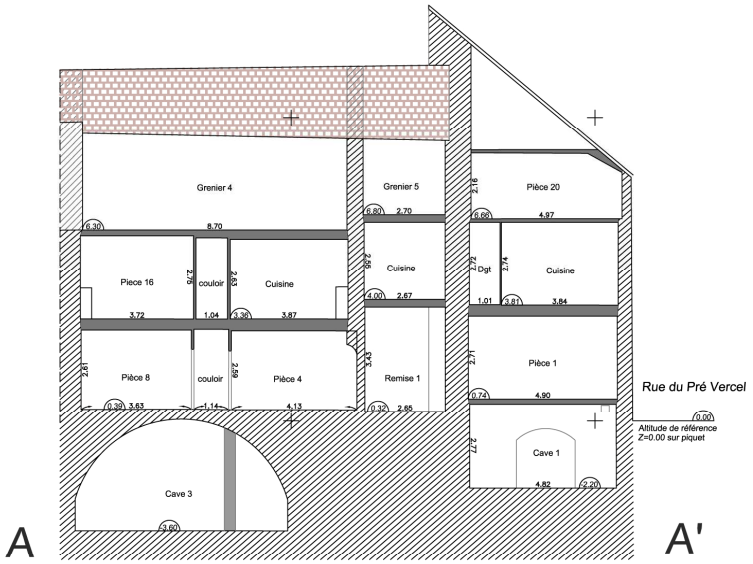

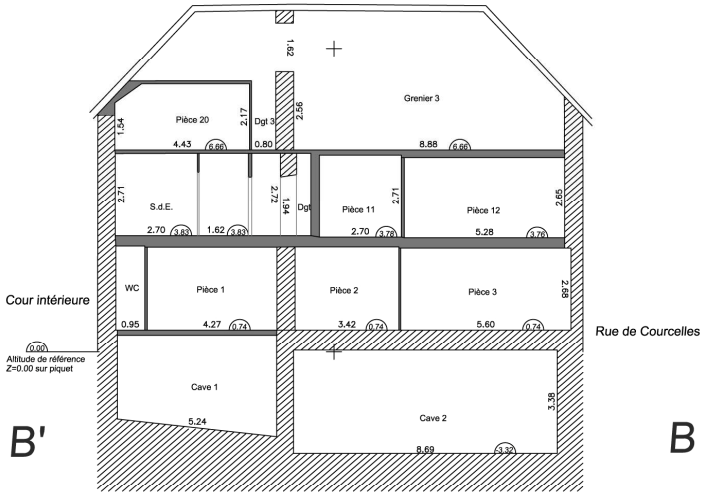

Echelle (Mètres)

0 1 2 3 4 5 10 m

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES			INDICE	0
		COUPES 1 - ETAT ACTUEL	0	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

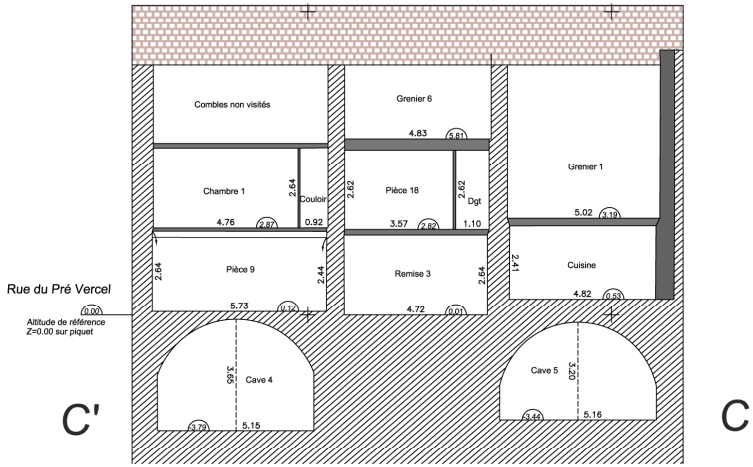

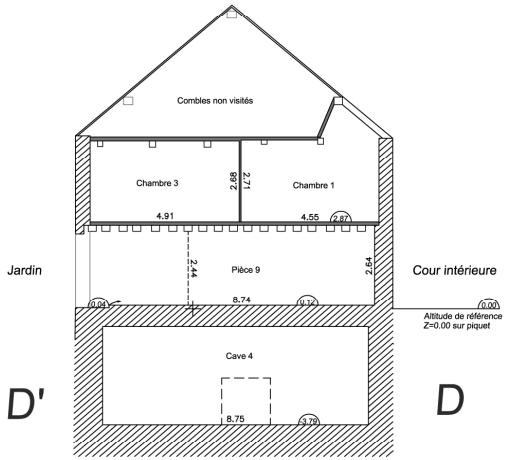

Echelle (Mètres)

0 1 2 3 4 5 10 m

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES			INDICE	0
		COUPES 2 - ETAT ACTUEL	0	ECH. : 1/200 00

Vue n°1

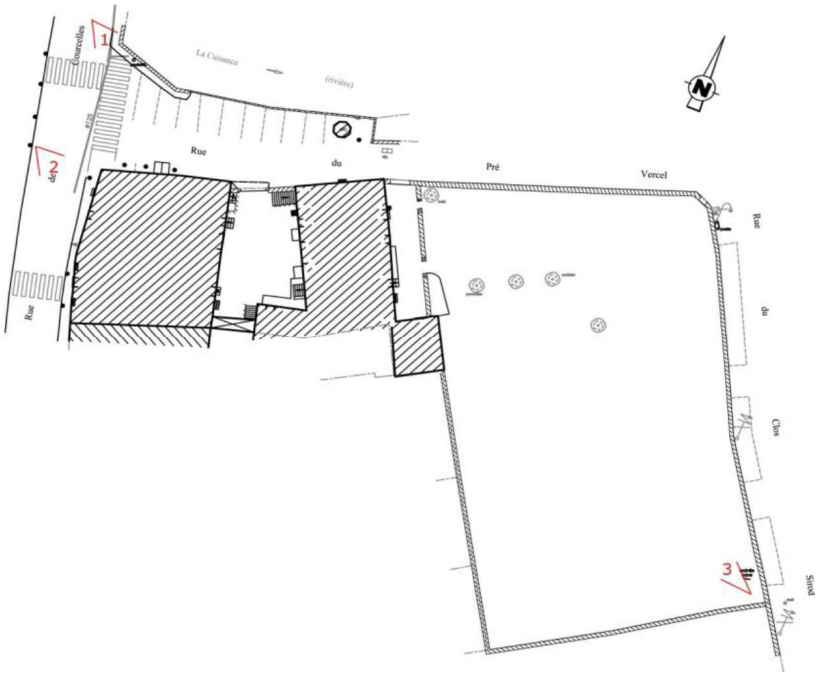

Vue n°2

Vue n°3

Vue n°4

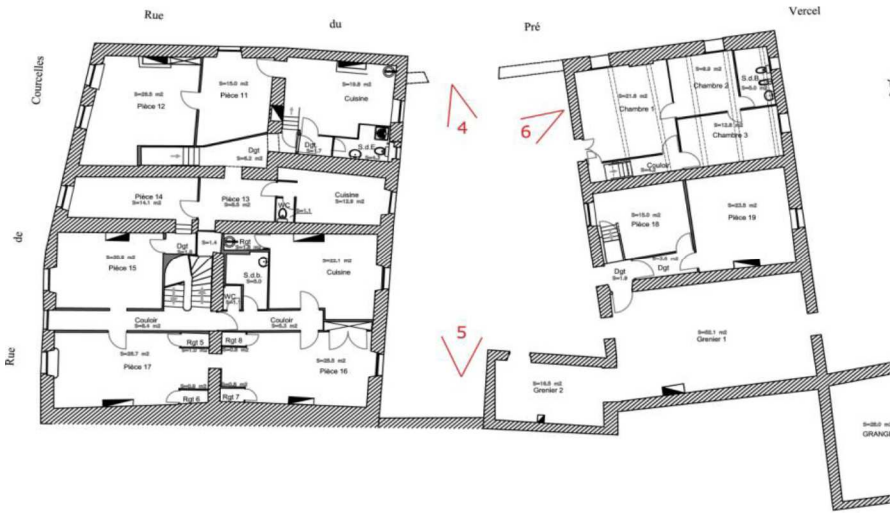

Vue n°5

Vue n°6

Vue n°7

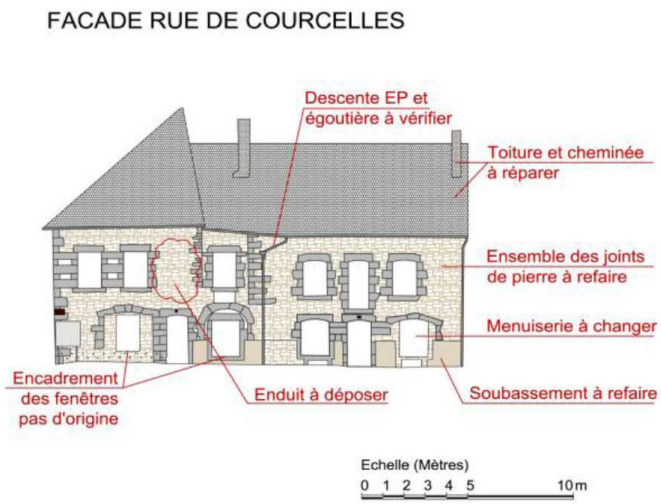

Vue n°8

Vue n°9

Vue n°10

La façade sur la rue de Courcelles doit être piquetées (faire tomber les enduits mal-adhérents), les baies bouchées-modifiées seront réouvertes selon leur morphologie originelle. Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les enduits de soubassement de bâtiment seront refaits après piquetage du ciment. Les descentes EP seront remplacées en tant que de besoin (traces d'humidité). Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°11

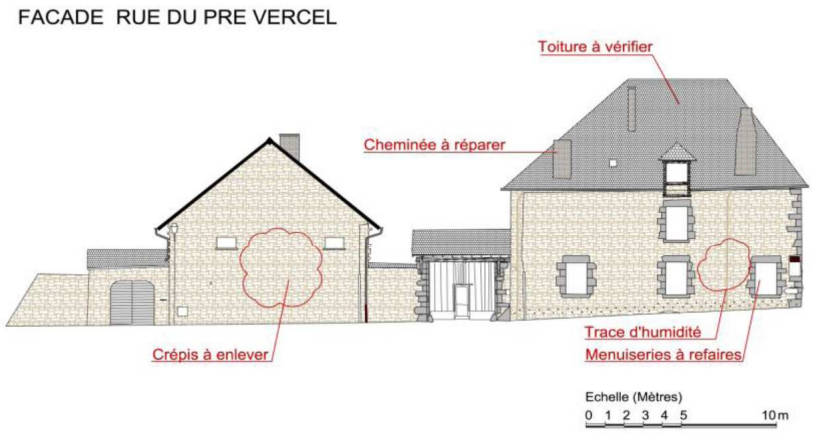

Vue n°12

Vue n°13

Vue n°14

Les façades des deux bâtiments sur la rue du pré Vercel doivent être piquetées (faire tomber les enduits mal-adhérents), les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les descentes EP seront remplacées en tant que de besoin (traces d'humidité). Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°15

BATIMENT 1 - FACADE EST

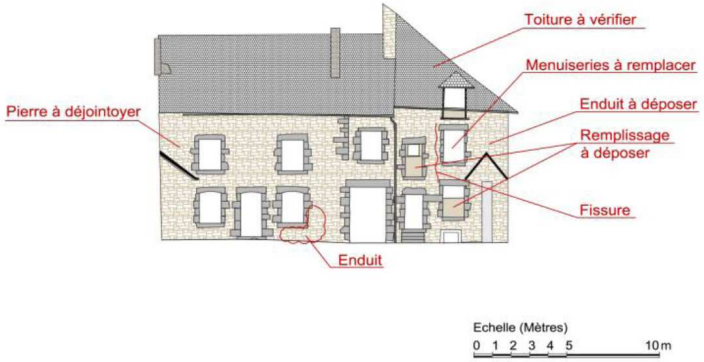

Vue n°16

Vue n°17

Vue n°18

La façade doit être piquetée (faire tomber les enduits mal-adhérents), toutes les fissures seront ouvertes, reconsolidées et rebouchées. Les baies bouchées-modifiées seront rouvertes selon leur morphologie originelle. Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les descentes EP seront remplacées en tant que de besoin (traces d'humidité). Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées.
Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°19

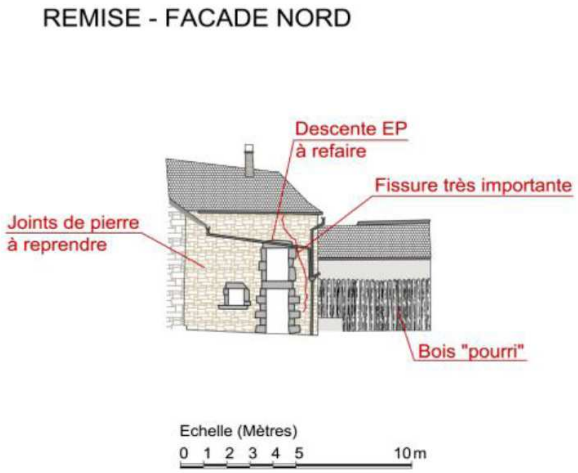

Vue n°20

Vue n°21

Vue n°22

L'importante fissure au niveau du chaînage d'angle sera ouverte, reconsolidée et rebouchée. Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les descentes EP sera remplacée-complétée avec raccordement au nouveau réseau à faire sur cour. Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Le claustra de bois sera déposé et remplacé à l'identique (bois pourri). Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°23

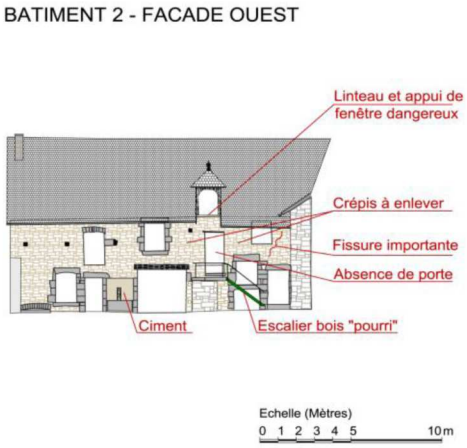

Vue n°24

Vue n°25

Vue n°26

La façade doit être piquetée (faire tomber les enduits mal-adhérents), toutes les fissures seront ouvertes, reconsolidées et rebouchées. Les baies bouchées-modifiées seront rouvertes selon leur morphologie originelle. Certaines pierres et linteaux seront remplacés pour consolidation. Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les descentes EP seront remplacées en tant que de besoin. Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°27

BATIMENT 2 - FACADE EST

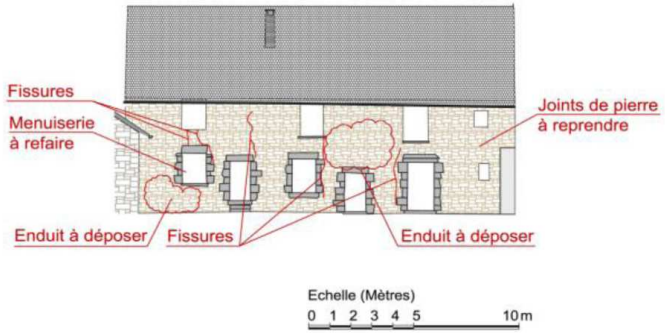

Vue n°28

Vue n°29

Vue n°30

La façade doit être piquetée (faire tomber les enduits mal-adhérents), les nombreuses fissures seront ouvertes, reconsolidées et rebouchées. Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Les descentes EP seront remplacées en tant que de besoin. Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Les cheminées seront réparées et les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°31

Vue n°32

Vue n°33

Les pierres seront rejointoyées en tant que de besoin. Les trous en façade seront bouchés. Les crépis seront éventuellement refaits selon la volonté ou non de l'ABF. Toutes les menuiseries extérieures bois (volets et fenêtres) seront remplacées. Les toitures vérifiées (tuiles, litonnage, chevronnage) et isolées.

Vue n°34

Vue n°35

Vue n°36

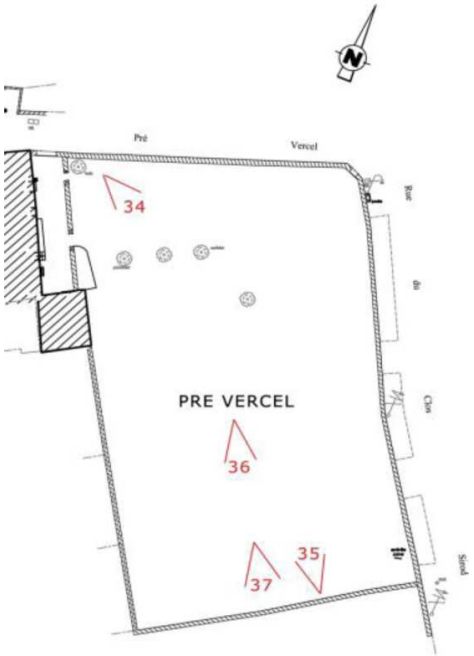

Vue n°37

Vue n°38

Vue n°39

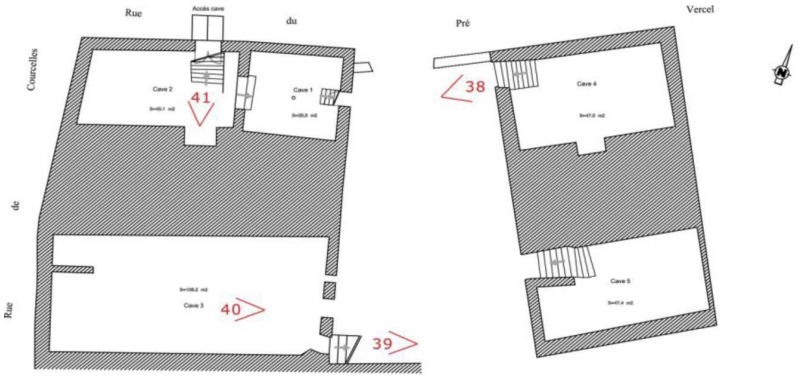

Sous-sol

Vue n°40

Vue n°41

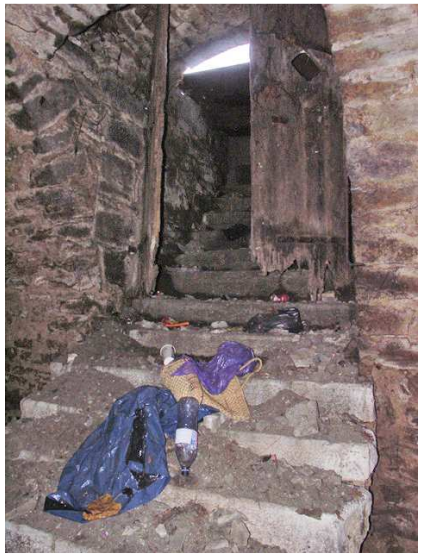

Les réseaux EP EU et EV seront refaits et raccordés aux réseaux urbains. Les trappons sur rue seront sécurisés. Les structures seront vérifiées et consolidées en tant que de besoin. Tous les planchers hauts seront vérifiés et modifiés en tant que de besoins (certains dangereusement ventrus). Tous les sols actuellement en terre battue seront traités (si les sous-sols aménagés). Les escaliers d'accès extérieurs seront sécurisés. Des liaisons verticales intérieures seront éventuellement créées. Tous les lots de second œuvre sont à réaliser.

Vue n°42

Vue n°43

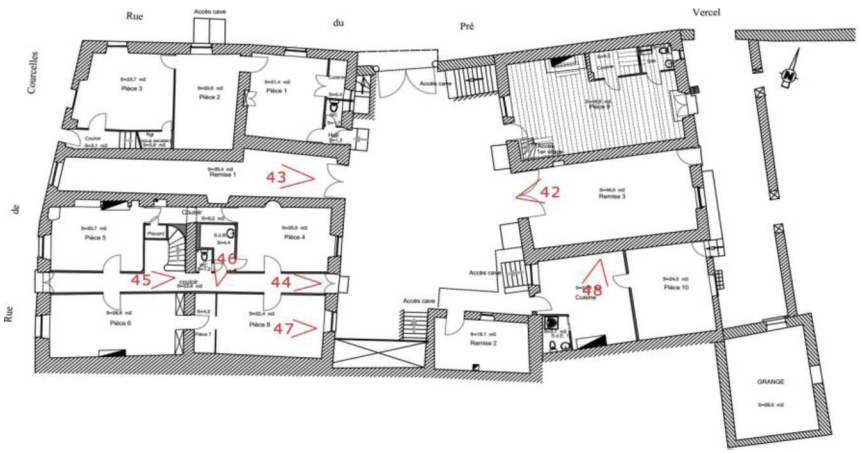

Rez-de-chaussée

Vue n°44

Vue n°45

Vue n°46

Vue n°47

Vue n°48

L'ensemble doit être curé, les cloisonnements et éléments non-porteurs actuels seront abattus, les plafonds consolidés selon nécessité. Toutes les menuiseries extérieures seront remplacées à neuf. Les parois extérieures seront isolées intérieurement. La circulation verticales seront créées (ou modifiées) selon les normes de sécurité en cours. Tous les cloisonnements doublages seront à prévoir selon le projet architectural retenu. Les lots techniques (électricité, plomberie-sanitaire, chauffage) sont à prévoir en totalité. L'ensemble des lots de second-œuvre (peinture, revêtements de sols, carrelage-faïence…) doit être refait.

Vue n°49

Vue n°50

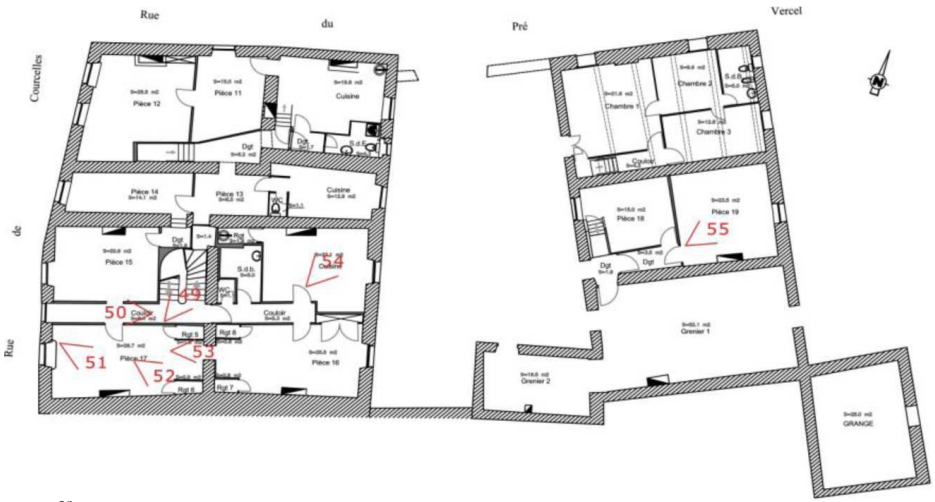

1er étage

Vue n°51

Vue n°52

Vue n°53

Vue n°54

Vue n°55

L'ensemble doit être curé, les cloisonnements et éléments non-porteurs actuels seront abattus, les plafonds consolidés selon nécessité. Toutes les menuiseries extérieures seront remplacées à neuf. Les parois extérieures seront isolées intérieurement. La circulation verticales seront créées (ou modifiées) selon les normes de sécurité en cours. Tous les cloisonnements doublages seront à prévoir selon le projet architectural retenu. Les lots techniques (électricité, plomberie-sanitaire, chauffage) sont à prévoir en totalité. L'ensemble des lots de second-œuvre (peinture, revêtements de sols, carrelage-faïence…) doit être refait.

Vue n°56

Vue n°57

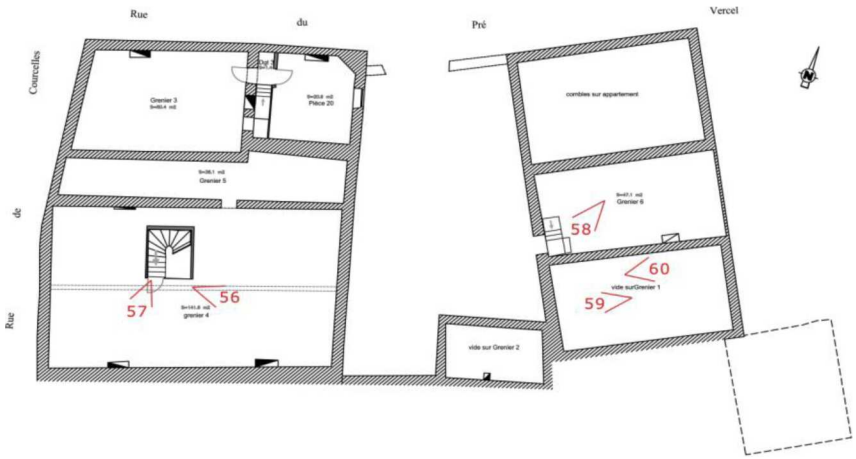

Combles

Vue n°58

Vue n°59

Vue n°60

Toutes les toitures seront vérifiées (charpente, chevronnage, litonnage, tuiles) avant isolation. Les sols seront vérifiés (poutraison et entre poutres). Toutes les menuiseries extérieures bois sont à remplacer à neuf. Au même titre que pour le rez-de-chaussée et le 1° étage, tous les lots techniques et de second œuvre doivent être réalisés en totalité

LES IDEES FORCES DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAISON VERCEL

Avant-propos

Le contexte morphologique et la structure même du bâtiment nous ont poussés à établir un « projet en blanc » . Cette démarche n'a pas, encore une fois, pour objet d'être directif et/ou contraignant mais de vérifier la cohérence entre les ambitions du programme et la capacité du bâtiment. Ainsi, notre démarche se veut être une recherche évidente d'adéquation programme/projet.
La simulation spatiale qui a été faite n'est à prendre que comme l'une des nombreuses possibilités d'aménagement, elle peut être critiquée, bien évidemment amendée, mais doit respecter les contraintes requises par le programme (ensembles, surfaces, liaisons, fonctionnalités….).
Il appartiendra aux maîtres d'œuvre de proposer des solutions (qui peuvent être radicalement différentes) mais dont le contenu respectera le programme et dont la créativité architecturale et la modernité (tout en respectant ce site historique) permettront d'accroître l'attractivité de cet équipement qui se veut être un « Pôle culturel, scientifique et touristique » majeur pour Arbois et sa région.

Principe généraux

L'hypothèse d'un Pôle Pasteur induit un fonctionnement conjoint des deux maisons, celles-ci étant gérées par une seule structure. La Maison Vercel sera à la fois le lieu d'accès et de service au POLE PASTEUR. La Maison de Louis Pasteur restera le cadre d'une visite qui s'organisera d'une manière équivalente à l'organisation actuelle.
Les éventuels réaménagements complémentaires de la maison Pasteur se feront éventuellement dans un deuxième temps avec le maître d'œuvre qui aura été désigné pour la restructuration de la Maison Vercel.

L'accueil et les espaces de service

Les groupes de visiteurs seront constitués dans la Maison Vercel et, accompagnés du guide, traverseront la route pour gagner la Maison de Louis Pasteur et suivre la visite.

Localisation

Les visiteurs rentrent par la cour par l'entrée principale actuelle et sont dirigés immédiatement sur leur gauche (par une « clôture » de la partie de la cour proche de la rue), vers le local d'accueil. Celui-ci contient la billetterie et la boutique. Par ailleurs, il constitue un contrôle pour l'accès payant vers le bâtiment. Il donne de fait accès à des espaces clos, hermétiques, dans lesquels le visiteur peut circuler en boucle.

Fonctionnement général

Le contrôle de la billetterie a lieu dans la première salle, équipée d'un mobilier adapté. Mais les espaces de service se développent sur l'ensemble du rez-de-chaussée des communs, avec :

- la grange à Biou, qui garde une fonction polyvalente, avec soit des tables et chaises, soit l'accueil de petites expositions, soit bien entendu la mise à disposition pour la procession du Biou (espace mobilisé à cet effet environ 3 jours par an). Par ailleurs, cette salle sert également de circulation traversante pour aller de la cour vers le jardin.

- la cafeteria adjacente accueille un mobilier, selon plusieurs types de fonctionnement : soit des distributeurs automatiques, avec tables et chaises, soit une vraie cafétéria, avec espace de restauration rapide, avec un personnel dédié. Compte tenu des niveaux de fréquentation escomptés, nous avons établi un fonctionnement sans personnel dédié, c'est-à-dire avec un système de distributeurs automatiques de boissons en particulier. Il y a lieu de prévoir une évolution possible (avec personnel dédié) en fonction de l'évolution et de la fréquentation attendue de cet équipement.

- les sanitaires ;

- un espace de liaison couvert (servant aussi de terrasse couverte au printemps et en été), en extérieur, côté jardin ;

- le jardin : par commodité, et pour garantir l'étanchéité de l'accès des visiteurs, cet espace est clôturé, c'est-à-dire non connecté sur l'extérieur, réservé aux visiteurs de la Maison de Pasteur (et donc non directement accessible depuis le parking).

Les ateliers pédagogiques

Localisation

Les ateliers pédagogiques sont situés au rez-de-chaussée de la Maison Vercel.

Ils se répartissent en quatre espaces de 66, 64, 50 et 17 m2. Cette répartition est optimale puisqu'elle permet de dégager 3 espaces de travail qui ont la surface d'une salle de classe, et un quatrième espace, destiné à du rangement.

La desserte de ces trois espaces les rend autonomes les uns par rapport aux autres. Ils ont chacun un accès indépendant, donnant sur le couloir central. Un seul bémol toutefois : un des trois espaces de travail est accessible par le biais de trois marches. Pour une personne handicapée, l'accès sera néanmoins possible, mais par une circulation traversant l'autre espace de travail. Cet inconvénient nous semble mineur et ne remet pas en cause la fonctionnalité de l'ensemble.

Equipement

A ce stade du projet et sans en avoir réellement défini la scénographie, nous avons pris pour modèle les Ateliers Pasteur de Dôle. Ainsi, il semble pertinent d'envisager :

- l'équipement d'une des salles en laboratoire, avec paillasses individuelles (chacune alimentée en eau et gaz) ;
- l'équipement également d'une des salles en espaces multimédias, c'est-à-dire avec des postes informatiques individuels.

En plus de ces trois espaces, les groupes de personnes en formation pourront utiliser :

- l'espace de documentation au second étage (voir plus loin) ;
- la salle de projection en sous-sol ;
- l'ancienne tannerie, au sous-sol de la Maison de Pasteur ;
- plus les espaces scénographiés à visiter ;
- … et bien évidemment la Maison de Pasteur en elle-même (visite guidée).

On peut donc imaginer que ce pourrait être au grand maximum jusqu'à 7 à 8 groupes de personnes en formation qui pourraient circuler dans les deux maisons en même temps, a priori sans se gêner (mais au prix d'une organisation méticuleuse et minutée).

Le centre de documentation et le bureau

Localisation

Au second étage, nous proposons de destiner les deux salles au nord, à l'usage :

- d'un centre de documentation (51 m2) ;
- d'un bureau.

Le bureau pourrait être destiné au responsable du site, ou au responsable de l'animation pédagogique (voir par ailleurs).

Fonctionnement

Le centre de documentation doit constituer un espace de travail à part entière accessible pour les groupes en formation. Il comprend :

- des ouvrages ;
- des périodiques ;
- un accès internet (complété par l'accès possible à de la documentation en ligne dans l'espace multimédia de l'une des trois salles de travail du premier étage ; voir par ailleurs).

Les salles du sous-sol

Sous la Maison Vercel

Deux des quatre caves de la Maison Vercel sont utilisées :

- l'une pour accueillir des sanitaires destinés aux ateliers pédagogiques ;
- l'une pour servir de salle de réunion et de projection (96 m2). Elle peut de fait accueillir environ 40 personnes assises, et disposera de matériel de projection.

Sous la dépendance

Les deux caves qui se trouvent sous les communs sont rendus accessibles sommairement (escalier) ; elles serviront d'espaces de rangement (non directement accessibles au public).

La salle d’exposition temporaire

Localisation

La salle d’exposition temporaire a été localisée au-dessus de l’accueil, au premier étage du bâtiment des communs de la Maison Vercel. Cette localisation nous semble propice pour les ateliers (voir plus loin), mais également pour l’espace d’exposition :

- un vaste espace avec une importante hauteur de plafond (charpente apparente après démolition du sol des combles) ;
- une connexion immédiate avec l’accueil ;
- la possibilité de moduler l’espace, c’est-à-dire de le séquencer en trois volumes distincts, soit pour réduire l’espace, soit pour faire cohabiter éventuellement plusieurs expositions.

Surfaces

La surface totale de l’espace d’exposition temporaire est de 142 m2, séquencée en trois volumes à peu près de taille identique (54 m2 ,45 m2, 43 m2).

Types d’exposition

L’espace sera équipé pour recevoir tous les types d’exposition :

- des expositions classiques sur panneaux. Dans ce registre le catalogue de disponibilités est important, en particulier sur les sujets scientifiques ;
- des expositions plus ambitieuses, sur le plan des volumes et de l’éclairage. La hauteur sous plafond, la charpente apparente,…. enrichiront le potentiel de l’espace qui pourra se prêter à des formes d’expression multiples. Le fait de pouvoir occulter la lumière constituera un avantage supplémentaire.

L’exposition permanente

Localisation

L’exposition permanente se développe aux premiers et seconds étages de la Maison Pasteur. Le visiteur la découvre en principe après l’exposition temporaire. Mais rien ne l’empêche de revenir sur ses pas, ou d’envisager un ordre inverse.

Surfaces

Les surfaces se répartissent de la façon suivante :

- au premier étage de la Maison Pasteur : 199 m2, répartis en quatre salles (65 m2, 68 m2, 49 m2, 17 m2) ;
- au second étage de la maison Pasteur, une grande salle de 142 m2.

Esprit général de la proposition

Des règles à respecter

Il convient, pour imaginer ce que pourraient être les thèmes traités dans cette exposition permanente, de :

- se mettre dans la peau du visiteur, et répondre de fait à sa curiosité immédiate, et situer le contenu en cohérence avec sa démarche de visite. Certes, il pourra éventuellement être surpris; mais il ne faudra pas qu’il soit déçu. Pour parler plus clairement, on pourra l’emmener « plus loin » que sa demande spontanée, mais pas « à côté » ;
- situer les contenus en cohérence avec le produit touristique global, à savoir la Maison de Louis Pasteur à Arbois. La scénographie doit venir en complément, en introduction avec l’esprit et le contenu de la Maison de Pasteur; elle doit contribuer à l’expliquer, à la mettre en perspective, à la comprendre.

Par ailleurs, cela a déjà été dit, mais il convient de le rappeler : il s’agit de ne pas faire doublon avec la Maison Natale de Dôle. Celle-ci, ne pouvant délivrer une atmosphère réellement authentique, se définit comme un Musée Pasteur, à la fois avec des objets scénographiés et mis en scène, mais également comme lieu d’explication globale de la vie et de l’œuvre du savant, y compris dans ses déclinaisons récentes. Le projet d’Arbois doit éviter de reproduire cette ambition. Il est bon de rappeler que ces deux lieux dédiés à la vie et à l’œuvre de Louis Pasteur se veulent complémentaires et non concurrentiels, ils participent tous deux à la dynamique jurassienne développée autour et pour la mise en valeur de l’immense œuvre de Pasteur.

Le fil rouge : Pasteur à Arbois

Il nous semble intéressant de centrer toute la présentation introductive de la Maison de Pasteur, déclinée dans la scénographie, autour du thème unique et rigoureux de « Pasteur à Arbois ». Cet aspect peut se décliner autour de différents thèmes, à caractère historique, sociologique,… mais également scientifique. En effet, il a été dit par ailleurs que les recherches effectuées par Pasteur à Arbois sur le thème du vin constituent un virage important dans sa trajectoire du savant. Ces recherches devront donc trouver leur place dans cet espace, car cohérentes avec le fil rouge retenu ici.

Le thème « Pasteur à Arbois » constitue de fait un cadre, parfaitement légitime, mais qui plus est complètement transversal, puisqu'ouvrant sur des sujets de natures extrêmement variés. Il ne s'agira donc pas d'une exposition scientifique, d'une exposition historique ou d'une exposition ethnographique ; elle sera tout cela en même temps, car elle vise avant tout à introduire à la visite d'un lieu « sanctuaire », un « lieu de mémoire », qui témoigne de l'interaction entre l'œuvre d'un savant et son terroir d'origine.

La tentation pourrait être de tout vouloir traiter de l'œuvre immense de Pasteur. Mais trois raisons s'opposent à cela :

- il n'y a pas la place requise sans doute pour le faire correctement ;
- d'autres lieux le font (Dôle) ou auraient vocation à le faire (Paris) ;
- cette scénographie n'a pas vocation à se substituer au produit d'appel (la Maison de Louis Pasteur), mais à l'introduire. Voir au-delà placerait les contenus à côté de l'esprit du lieu et de l'attente de ses visiteurs.

Répartition des thèmes selon les espaces

Nous proposons dans le tableau qui suit, de citer chacun des espaces disponibles (au nombre de 5), sur les deux niveaux (1er étage et second étage) de la Maison Vercel (voir plan).

Salle	Titre général et cohérence de l'espace	Thèmes et traitements
Salle 1 65 m2	**Pasteur : la trajectoire d'un savant** Il s'agit là d'un espace introductif dont la mission est de rappeler à grands traits l'ampleur des travaux, l'importance des conséquences du travail de Louis Pasteur. Cet espace étant introductif, il est transversal et dépasse de fait le seul thème du fil rouge.	Nous suggérons de traiter cet espace de manière chronologique, en détaillant des séquences biographiques, selon les diverses époques de la vie du savant. On peut imaginer 7 ou 8 séquences (la jeunesse dans le Jura, les premières recherches en chimie, l'évolution vers la biologie, la fermentation, les maladies du vin, les infections animales, la vaccination,… jusqu'à la création de l'Institut Pasteur). La séquence concernant Arbois et les recherches sur le Vin (qui sera détaillée dans les espaces qui suivent) doit être traitée de manière différente, pour justement mettre en exergue le fil rouge de l'exposition.

Salle 2 68 m2	**La vie à Arbois** Cet espace est dédié à l'homme Pasteur et à son attachement à la ville d'Arbois et au Jura.	Le sujet est vaste, et doit à la fois décrire un contexte sociologique, autant que la trajectoire et les goûts personnel de Pasteur. Parmi les thèmes nécessaires à traiter : - Arbois dans la seconde moitié du XIXème siècle : physionomie urbaine, économie, démographie, contexte social. - La famille de Louis Pasteur : origine sociale, l'activité de tanneur, l'acquisition de la Maison ; - Les séjours de Pasteur à Arbois : fréquence, liens familiaux, amitiés, vie quotidienne, anecdotes diverses ; - L'attachement à la Maison : les agrandissements et embellissements, le confort (sans empiéter sur la visite de la Maison).
Salle 3 49 m2	**Pasteur et le vignoble**	Cet espace consiste à présenter le vignoble d'Arbois, mais sous l'angle économique et social et en lien avec Pasteur : - Le vignoble du temps de Pasteur ; - La problématique économique du vignoble ; - La vigne de Pasteur ; - Pasteur et les vignerons ; - Pasteur et le Biou.
Salle 4 17 m2	**Jules Vercel**	Il semble pertinent de traiter du personnage de Jules Vercel, sous deux angles différents : - En tant qu'ami de Pasteur, et acteur significatif du monde vigneron arboisien ; - En tant qu'habitant de la maison où se situent les visiteurs.
Salle 5 142 m2	**Pasteur et le vin : les recherches scientifiques** Cette vaste salle est la partie de l'exposition permanente consacrée aux travaux du savant.	Nous proposons de changer dans cet espace de registre et d'aborder la médiation autour des découvertes de Pasteur concernant le Vin. Le sujet en est bien <u>l'histoire des sciences</u> : faire partager au visiteur la démarche et les découvertes de Pasteur concernant le vin, ce qui sous tend à la fois un registre historique, et un registre scientifique. On peut à ce stade imaginer les sujets suivants : - L'origine de la recherche ; - La démarche scientifique ; - L'instrumentation et les outils d'observation ; - Les conséquences de la recherche ; - L'évolution de la carrière du savant. Cette approche historique devra être mise en parallèle avec des données plus actuelles concernant la chimie (sur le mode « ce que Pasteur ne savait pas encore »). L'enjeu, l'esprit général est bien de montrer que c'est à Arbois que se fonde l'œnologie moderne, mais c'est aussi à Arbois qu'est mise en exergue l'importance des micro-organismes dans l'évolution d'une substance. Cette salle doit être présentée et aménagée comme un « laboratoire pédagogique ». Elle doit être le pendant du laboratoire de la Maison Pasteur (sans le pasticher).

Les caractéristiques d'une scénographie

Définition

Une scénographie consiste à doter l'espace de mobilier et supports de médiation, indispensables pour faire passer un contenu de manière attractive et vivante auprès des visiteurs. Dans le cas présent, cette scénographie ne comporte pas, sauf exception, d'objets précieux ou de documents originaux. A ce titre, ce n'est pas un musée, mais cela s'assimile à une démarche d'interprétation ; cela rend le champ des possibles parfaitement ouverts, en termes de supports de choix de traitements, et même de thématiques.

Dans la démarche que nous proposons ici, nous suggérons de faire le choix pour une scénographie créative, interactive, innovante,… de façon à ce que l'intérêt de cette présentation soit à la hauteur de la célébrité du savant. Rien ne serait plus catastrophique qu'une scénographie conçue à l'économie, et constituée uniquement de panneaux.

La démarche doit être contemporaine, et de ce fait venir en contrepoint et en contraste avec le contenu de la Maison de Pasteur qui, elle, propose un authentique voyage dans le temps.

Les formes

Le choix des formes et des supports relève du choix d'un scénographe, qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet. On peut imaginer de fait :

- des éléments de décor : silhouettes, fresques, mobiliers de présentation ;
- la projection de films ;
- des espaces sonorisés ;
- la reproduction de document, des textes (sans en abuser) ;
- des systèmes interactifs : manipulations, jeux,…
- des bornes informatiques.

Par ailleurs, cette scénographie doit être accessible au jeune public, et ce par le biais de divers médias : soit par des animations et points d'intérêt spécifiquement destinés aux enfants, soit par la création d'un double niveau de lecture pour chacune des explications, soit par la surimposition d'un média spécifiquement destiné aux enfants (par exemple un audioguide qui vient surimposer une lecture sur l'ensemble, accessible aux enfants).

D’une manière générale nous déconseillons sur un espace d’interprétation conçu de toute pièce, et de fait sans contraintes (liées au lieu ou aux objets), de rajouter un outil technique de type audio-guide. La présentation scénographique, la créativité sur laquelle elle pourra s’appuyer, devront se suffire à elles-mêmes.

Les conditions de mise en œuvre

L’écriture d’un programme scénographique

La première démarche à entreprendre pour réaliser une scénographie de ce type, est l’écriture du programme scénographique. Cette démarche, souvent oubliée dans l’élaboration des projets, consiste à formuler l’écriture et les contenus de l’exposition, sur la base de la trame proposée plus haut :

- séquençage détaillé du scénario ;
- recherches iconographiques et documentaires;
- recherche des contenus ;
- écritures des contenu (textes des panneaux, textes en son, contenus des bornes,…).

Ce travail de programmation scénographique peut être effectué :

- par une mission spécifique confiée à un cabinet spécialisé qui va écrire le synopsis de l’exposition, en amont de la maîtrise d’oeuvre ;
- par le cabinet en charge de la maîtrise d’œuvre. Le cabinet retenu pour concrètement concevoir l’exposition peut être chargé de cette mission. Dans ce cas, le budget devra intégrer dans ses honoraires.

Dans tous les cas, il sera indispensable que les travaux de programmation scénographique fassent l’objet d’un encadrement scientifique qui en validera le contenu. La mise en place d’un Comité Scientifique, dans lequel pourront siéger soit des scientifiques locaux et/ou spécialistes de Pasteur, soit des personnalités de l’extérieur (on pense en particulier à des membres de l’Académie des Sciences) s’avèrera de fait indispensable.

Le budget d'investissement

Au stade de la présente étude, nous n'entendons pas interférer sur les choix formels en matière de scénographie. Nous pouvons simplement à ce stade insister sur la qualité des supports, leur caractère interactif, contemporain et vivant.

Le coût pour une scénographie de cette qualité peut être estimé par un ratio calculé au mètre carré.

Aménagement : 1500 euros le m2	Surface : 324 m2	486 000 euros HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre	20%	97 200 euros HT
Mission préalable de programmation scénographique	Forfait	20 000 euros HT
TOTAL		603 200 euros HT

L'appel à des concepteurs

Le marché doit être conclu auprès de scénographes maîtres d'œuvre qui, au même titre que des architectes, auront à concevoir et suivre la réalisation de l'ensemble du projet. L'équipe de scénographie devra associer toutes les compétences utiles à la réalisation du projet : spécialiste du multi-médias, graphistes, designer, spécialiste du son, de l'éclairage, etc…

La mission de programmation scénographique pourra leur être confiée en plus ; ou dans une optique différente, elle pourra être réalisée en amont, sous la tutelle du Comité Scientifique.

LE COUT D'INVESTISSEMENT DE LA MAISON VERCEL

Rappel des coûts définis dans les phases précédentes

Selon plusieurs approches économiques nous avons défini un budget de 1400 € H.T/m², on arrive ainsi à un coût de travaux de l'ordre de 2 030 000 € H.T. (pour 1450m² de plancher)

Il est à noter que généralement pour connaître globalement le coût d'une opération Toutes Dépenses Confondues (intégrant donc les honoraires, bureaux de contrôle,…) on utilise la formule suivante :

Coût Toutes Dépenses Confondues H.T = Coût Travaux H.T x 1,22

Ainsi dans le cas présent :
Coût travaux Bâtiment Toutes Dépenses Confondues : 2 030 000 € H.T x 1,22 = **2 476 600 € H.T**

Aménagements complémentaires

Au stade de la présente étude de programmation et sans encore avoir de scénographie arrêtée nous avons, au-delà des travaux de réhabilitation-reconstruction de la Maison Vercel (et hors interventions complémentaires éventuelles dans la Maison Pasteur), estimé certains coût complémentaires de travaux et aménagements extérieurs et intérieurs.

Pour ce qui est des **coûts extérieurs**, nous avons procédé avec la même approche que pour les coûts de réhabilitation des bâtiments, à savoir en prenant un ratio de coût de au m² :

1- Parking 40 Pl + 1 Bus (compris réseaux, clôture et aménagements) :
   1036 m² à 150 €/m² : 155 400 € H.T
2- Jardin et espace verts (travaux légers car jardin en bon état):
   767 m² à 35 €/m² : 26 845 € H.T
3- Voiries et réseaux divers (Trottoir, placette en bordure de la Cuisance, ralentisseurs)
   Environ 310 m² à 130 €/m² : 40 300 € H.T
4- Aléas divers 10% 22 254 € H.T

TOTAL coûts des travaux Extérieurs 244 799 € H.T Arrondis à 245 000 € H.T

Coût des travaux extérieurs Toutes Dépenses Confondues:
(Pour les travaux extérieurs le ratio est plus faible que pour les travaux de bâtiment) : 245 000 € H.T x 1,16 = **284 200 € H.T**

Pour ce qui est des **coûts des aménagements intérieurs**, nous avons procédé avec la même approche que pour les coûts de réhabilitation des bâtiments, à savoir en prenant un ratio de coût de au m² :

1- Scénographie exposition permanente:
   341 m² à 1500 €/m² : 511 500 € H.T
2- Equipements exposition temporaire:
   142 m² à 300 €/m² : 42 600 € H.T
3- Aménagement des 3 ateliers
   197 m² à 350 €/m² : 68 950 € H.T
4- Aménagements : Documentation – Bureau – Réunion-Colloque
   164 m² à 300 €/m² : 49 200 € H.T
5- Aménagements : Accueil-Boutique - Cafétéria
   94 m² à 350 €/m² : 32 900 € H.

TOTAL coûts des travaux Intérieurs 705 150 € H.T Arrondis à 705 000 € H.T

Il est aussi nécessaire de prendre en compte le coût de la programmation de scénographie et le coût de la Maîtrise d'œuvre pour les scénographies (voir par ailleurs) :

1- Programmation Scénographie: 20 000 € H.T
2- MOE des Scénographies (20%): 110 000 € H.T

TOTAL coûts Programmation - MOE scénographie : 130 000 € H.T

Coût des travaux intérieurs Toutes Dépenses Confondues: 835 000 € H.T

Récapitulatif des coûts de l'opération toutes dépenses confondues

Coût des travaux Bâtiment: 2 476 600 € H.T
Coût des travaux Extérieurs: 284 200 € H.T
Coût des travaux d'Aménagements Intérieurs: 835 000 € H.T

Total des Coûts toutes dépenses confondues: 3 595 800 € H.T

TABLEAU DE SURFACES

Le tableau ci-après illustre la simulation d'implantation des locaux (à partir de l'inventaire des besoins recensés) dans les surfaces disponibles de la Maison Vercel.

Cette simulation (PROJET BLANC) est une « vérification capacitaire » et un principe de fonctionnement viable. Cette proposition ne doit pas être considérée comme LA solution exhaustive. Une toute autre répartition spatiale des locaux est envisageable.

Ainsi les intitulés de locaux, les nombres et surfaces utiles de ces locaux sont à respecter aussi précisément que possible, en revanche, leur position n'est qu'indicative. Il y a seulement lieu de tenir compte des liaisons nécessaires entre les différents services et de la volonté, tant que faire se peut, de regrouper les locaux d'une même entité.

FONCTIONS	TYPE DE LOCAL	NOMBRE	POSITION SOUHAITEE	SURFACE UTILE	TOTAL S.U
ACCUEIL					
	Accueil - Boutique	1	Rez-de-Chaussée	50 m2	**50 m2**
	Réserve Accueil	1	Liaison directe Accueil	40 m2	**40 m2**
	Grange à BIOU	1	Rez-de-Chaussée	45 m2	**45 m2**
	Cafeteria	1	Rez-de-Chaussée	45 m2	**45 m2**
	Sanitaires : Hom., Fem., Handi.	Ensemble 2	Rez-de-Chaussée	30 -40 m2 par bâtiment	**60 – 80 m2**
				TOTAL ACCUEIL	**230 - 250 m2**
	Infos complémentaires sur ACCUEIL	Il est important que chacun des bâtiments formant la Maison Vercel dispose de sanitaires autonomes.			

RESERVES EXPO + TECHNIQUE	Réserve exposition et cafétéria	1	Sous-sol	40 m2	**40 m2**
				TOTAL RESERVES	**40 - 60 m2**
	Infos complémentaires sur RESERVES EXPO + TECHNI .	Il est important que la réserve cafétéria soit directement accessible depuis la cafétéria. La réserve expositions peut être positionnée à convenance.			

EXPOSITION	Expositions temporaires	3	1° étage	45 – 50 m2	**135 - 150 m2**
	Pasteur : la trajectoire d'un savant	1	1° étage	65 - 70 m2	**65 – 70 m2**
	La vie à Arbois	1	1° étage	65 - 70 m2	**65 – 70 m2**
	Pasteur et le vignoble	1	1° étage	50 m2	**50 m2**
	Jules Vercel	1	1° étage	15 - 20 m2	**15 - 20 m2**
	Pasteur et le vin : les recherches scientifiques	1	2° étage	140 - 150 m2	**140 - 150 m2**
				TOTAL EXPOSITION	**470 - 510 m2**
	Infos complémentaires sur EXPOSITION	L'ensemble expositions temporaires doit pouvoir être dissocié en 3 entités autonomes. La position souhaitée des différentes entités d'exposition est indicative mais souhaitable en fonction de la continuité des thêmes d'exposition permanente et de lamorphologie de la maison Vercel.			

PEDAGOGIE	Réunion – colloque	1	Sous-sol	100 m2	**100 m2**
	Atelier 1	1	Rez-de-Chaussée	60 - 70 m2	**60-70 m2**
	Atelier 2	1	Rez-de-Chaussée	60 - 70 m2	**60-70 m2**
	Atelier 3	1	Rez-de-Chaussée	45 -50 m2	**45-50 m2**
	Rangement-réserve Ateliers	1	Rez-de-Chaussée	15 -20 m2	**15-20 m2**
	Documentation	1	Combles	45 -50 m2	**45-50 m2**
	Bureau	1	Combles	15 -20 m2	**15-20 m2**
				TOTAL PEDAGOGIE	**340 - 380 m2**
	Infos complémentaires sur PEDAGOGIE	Les 3 ateliers doivent être mitoyens, avec réserve facilement accessible. Le positionnement de la Documentation et du bureau n'est qu'indicatif.			

TOTAL DE L'EQUIPEMENT	**1080 – 1200 m2**

PROJET BLANC

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

LEGENDE

- ACCUEIL
- EXPOSITION
- PEDAGOGIE
- RESERVE EXPO + TECHNIQUE

Echelle (Mètres)
0 1 2 3 4 5 10m

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES	OPTION 1 POLE PASTEUR	ESQUISSE	INDICE	02-04-2012
		SOUS-SOL	1	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

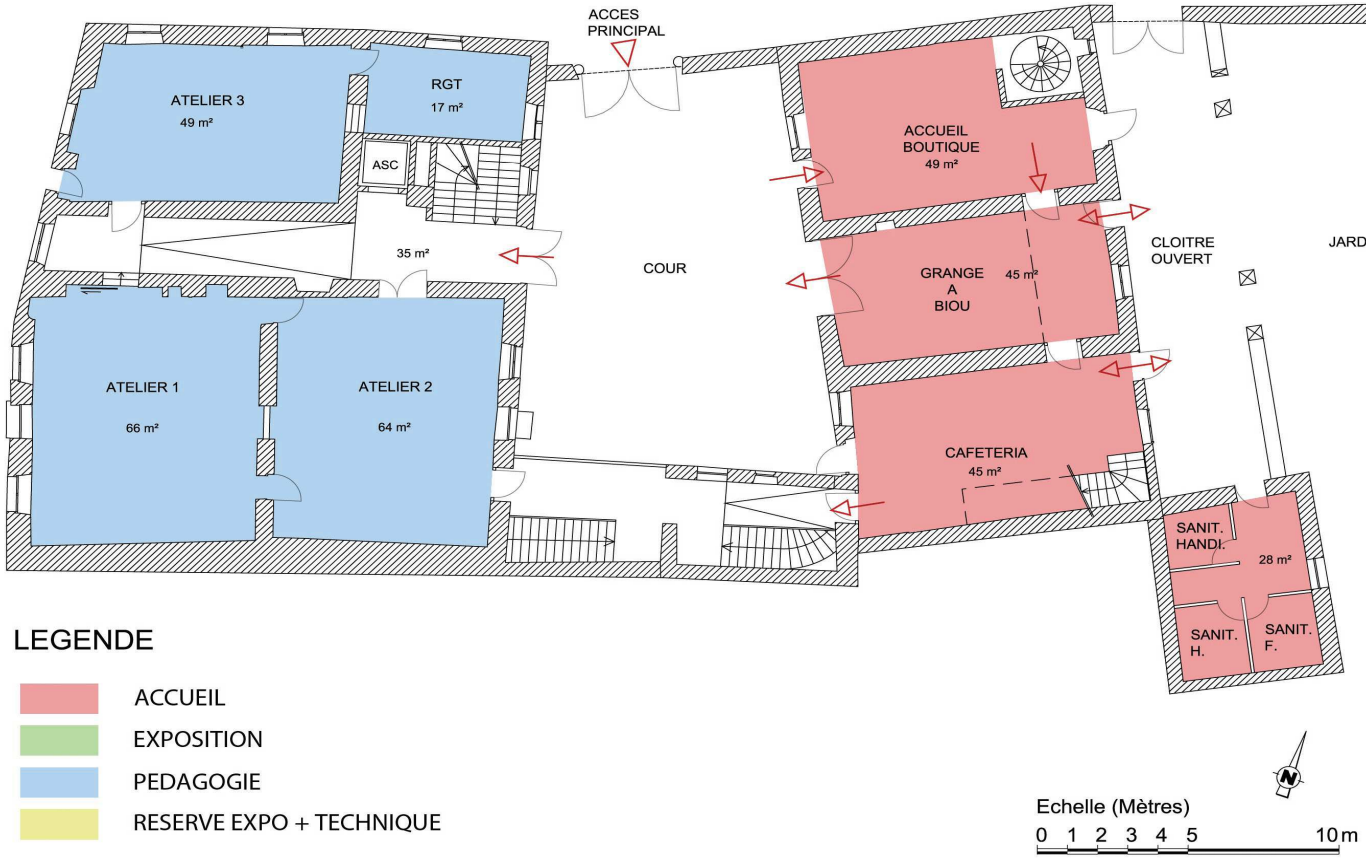

LEGENDE

- ACCUEIL
- EXPOSITION
- PEDAGOGIE
- RESERVE EXPO + TECHNIQUE

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES	OPTION 1 POLE PASTEUR	ESQUISSE	INDICE	02-04-2012
		RDC	1	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

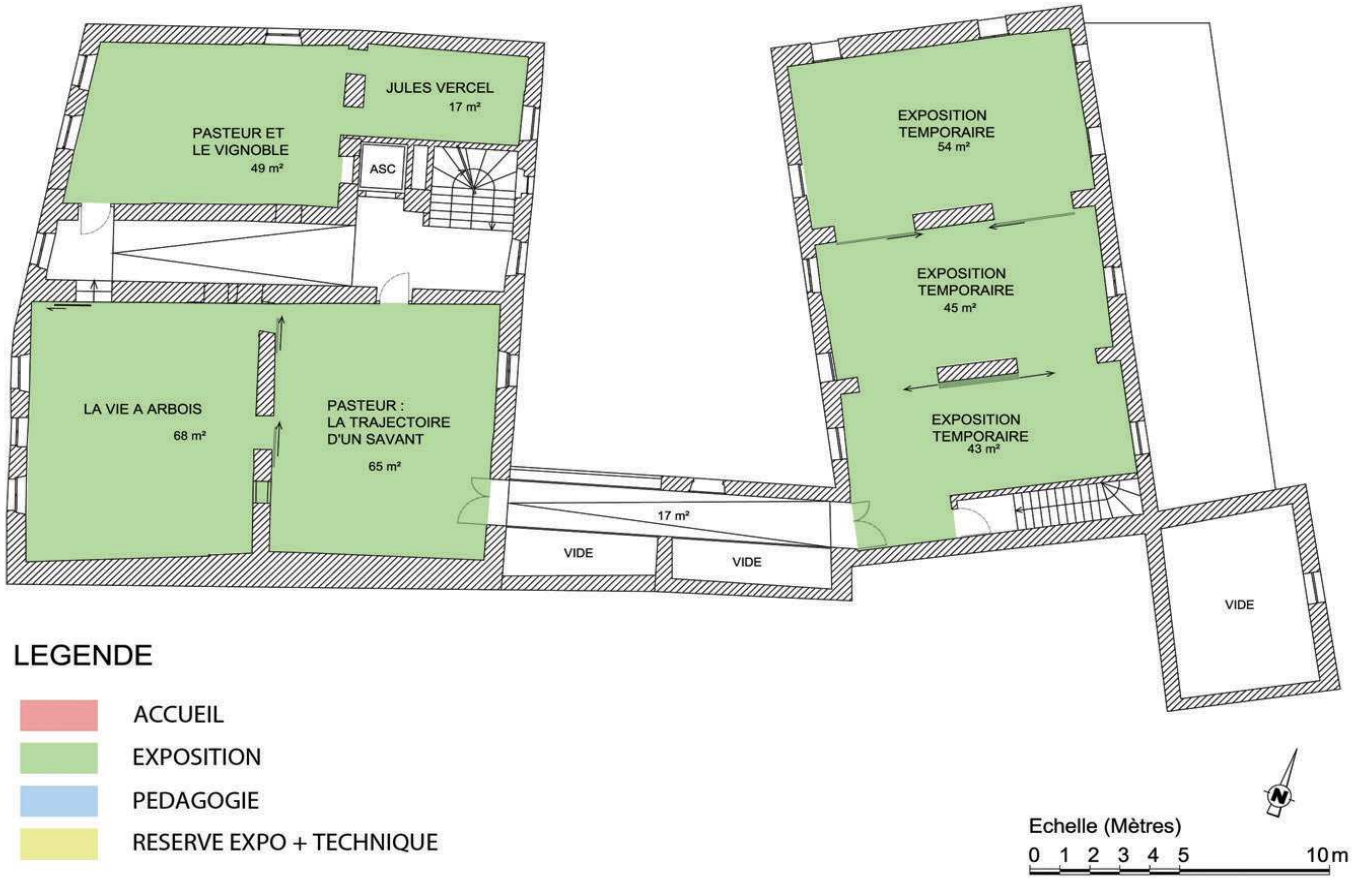

LEGENDE

- ACCUEIL
- EXPOSITION
- PEDAGOGIE
- RESERVE EXPO + TECHNIQUE

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES	OPTION 1 POLE PASTEUR	ESQUISSE R+1	INDICE 1	02-04-2012 ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

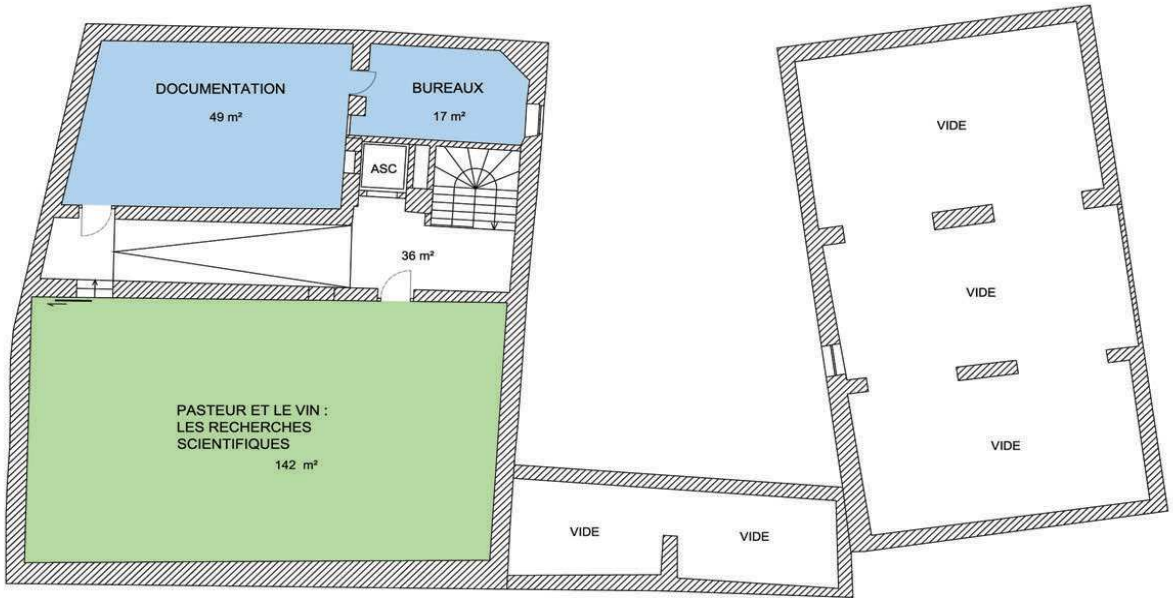

LEGENDE

- ACCUEIL
- EXPOSITION
- PEDAGOGIE
- RESERVE EXPO + TECHNIQUE

Echelle (Mètres)
0 1 2 3 4 5 10m

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES	OPTION 1 POLE PASTEUR	ESQUISSE	INDICE	02-04-2012
		COMBLES	1	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

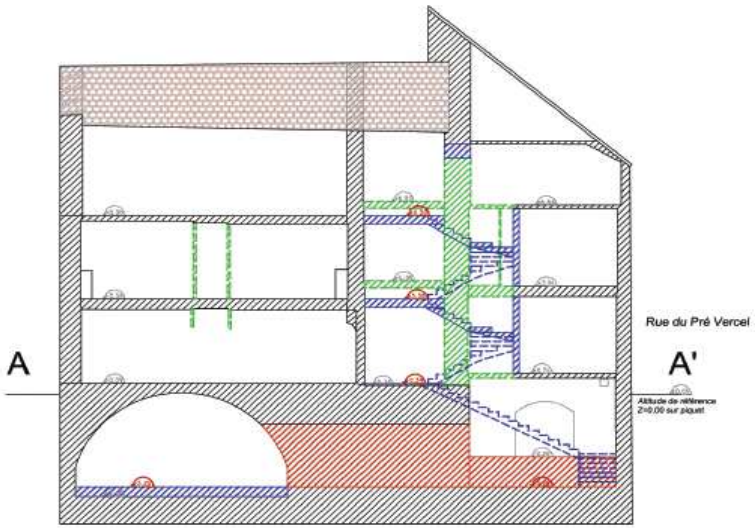

COUPE A-A'

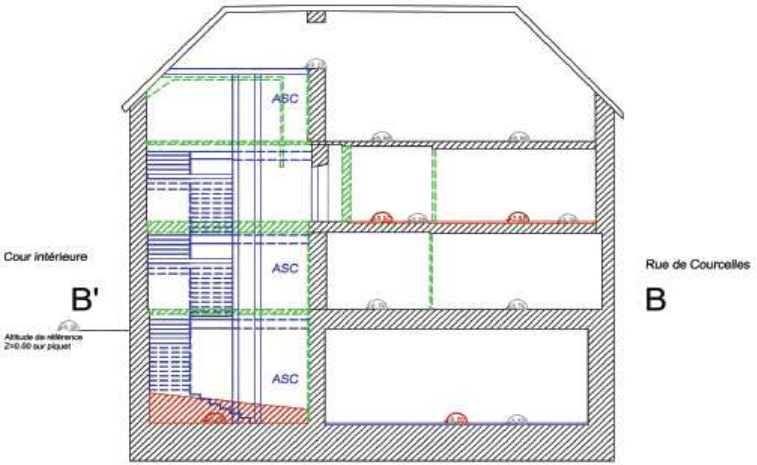

COUPE B-B'

DEMOLITION

DECAISSE

RECHARGE OU CONSTRUCTION

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES		ESQUISSE	INDICE	15-02-2012
		COUPES 1	1	ECH. : 1/200 00

Echelle graphique à prendre en compte (et non échelle indiquée)

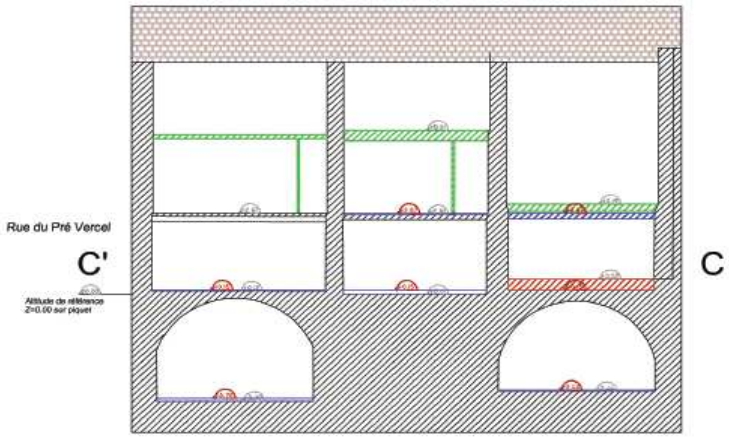

COUPE C-C'

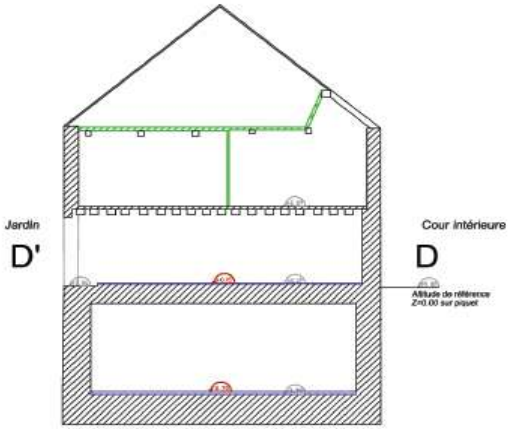

COUPE D-D'

DEMOLITION

RECHARGE

DECAISSE

OBJECTIF PATRIMOINE DK-ARCHITECTES		ESQUISSE	INDICE	15-02-2012
		COUPES 2	1	ECH. : 1/200 00

DOCUMENTATION
PASTEUR ET
LE VIGNOBLE
ATELIER 3
COUR
EXPOSITION TEMPORAIRE
CLOITRE COUVERT
GRANGE A BIOU

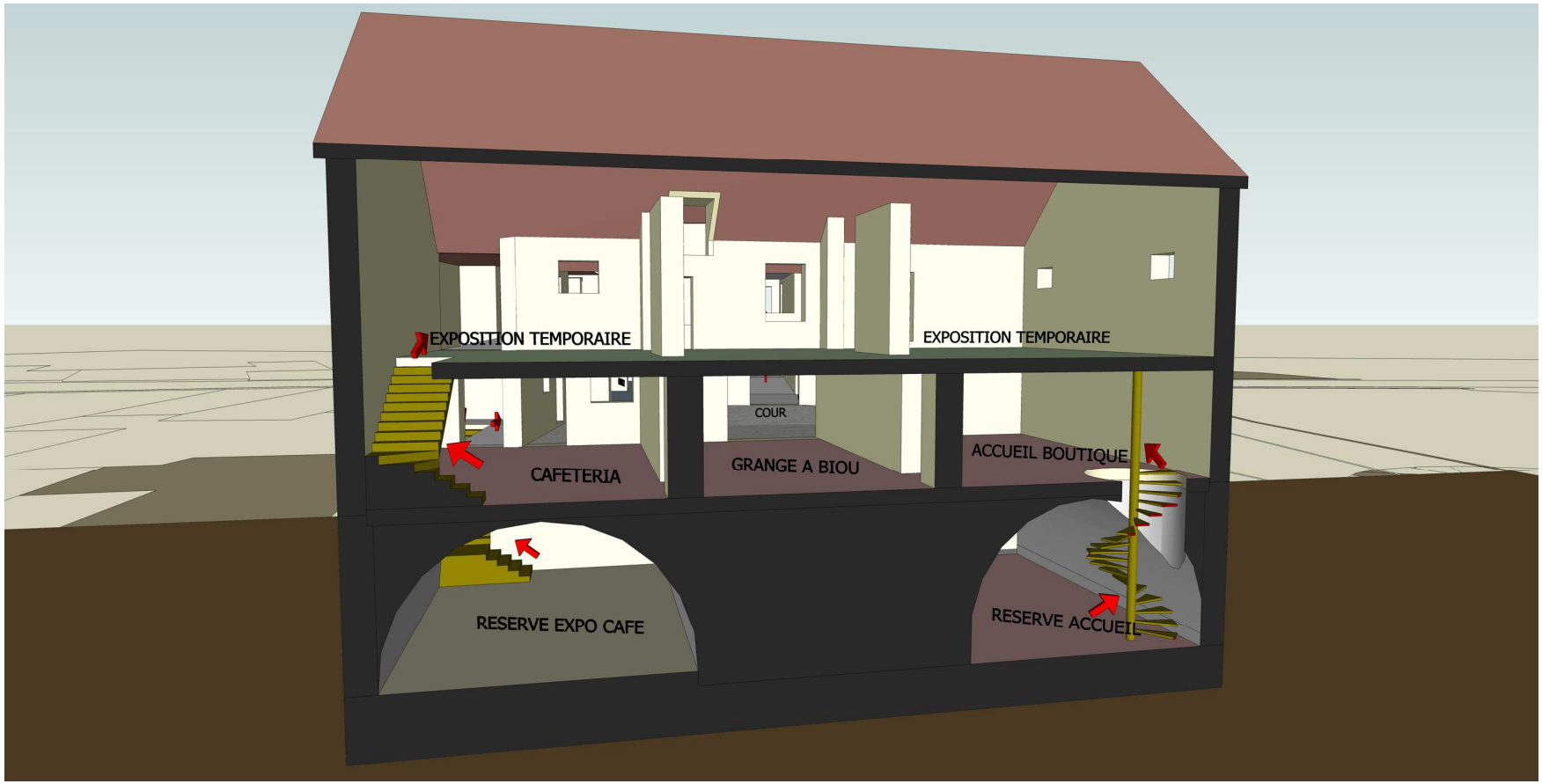
EXPOSITION TEMPORAIRE
EXPOSITION TEMPORAIRE
COUR
CAFETERIA
GRANGE A BIOU
ACCUEIL BOUTIQUE
RESERVE EXPO CAFE
RESERVE ACCUEIL

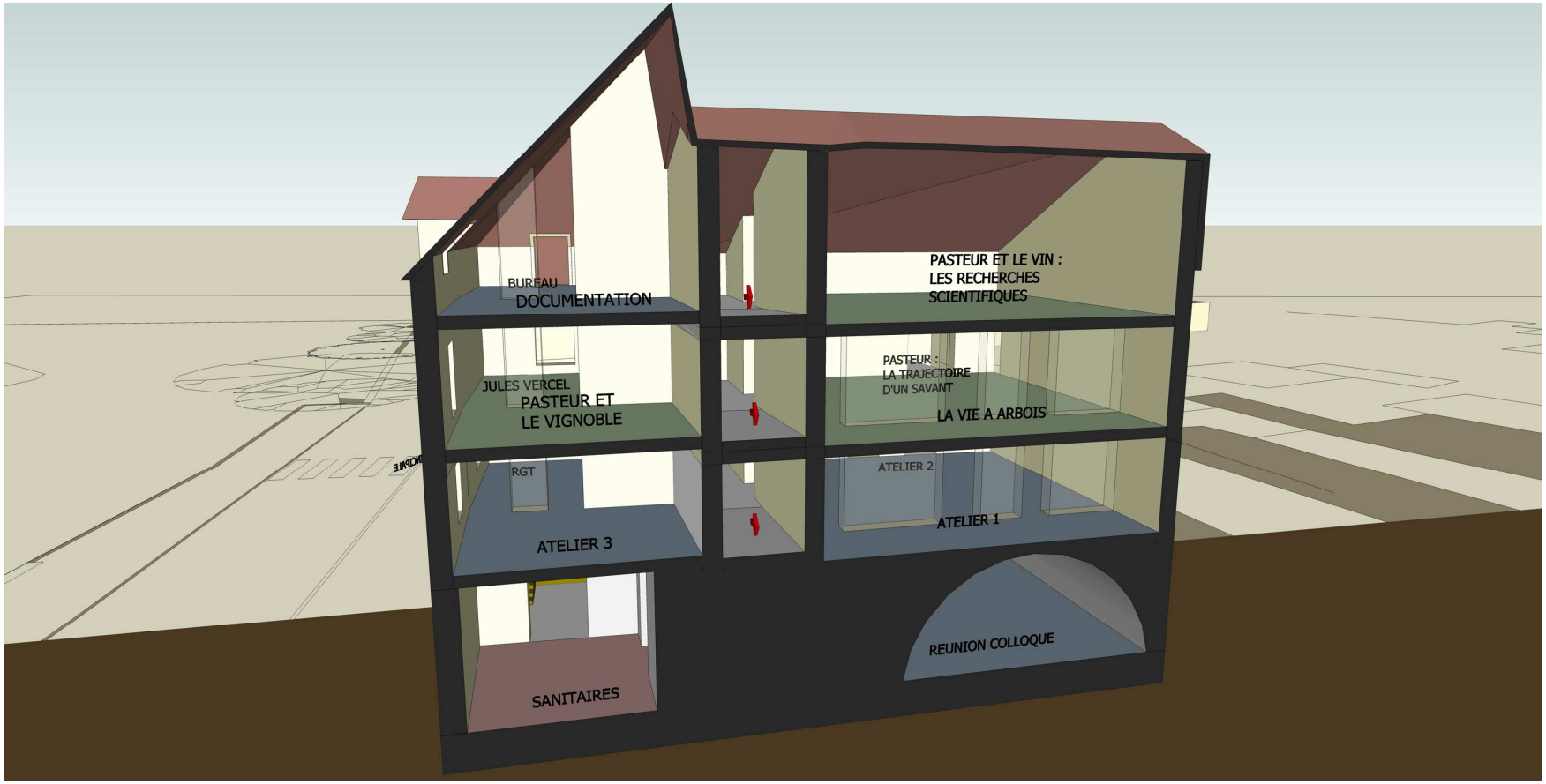
BUREAU
DOCUMENTATION
PASTEUR ET LE VIN :
LES RECHERCHES
SCIENTIFIQUES
JULES VERCEL
PASTEUR ET
LE VIGNOBLE
PASTEUR :
LA TRAJECTOIRE
D'UN SAVANT
LA VIE A ARBOIS
RGT
ATELIER 2
ATELIER 1
ATELIER 3
REUNION COLLOQUE
SANITAIRES

ENTREE PRINCIPALE

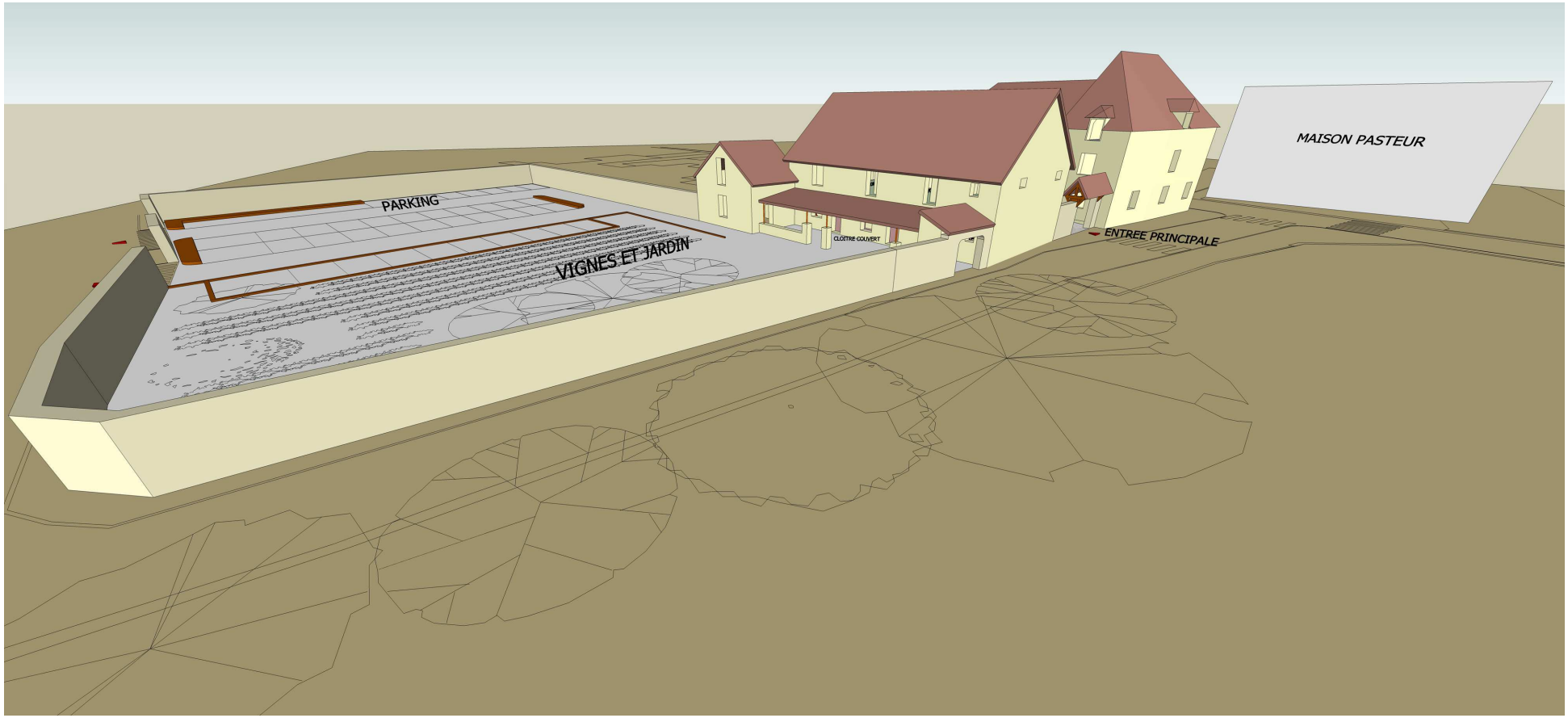
MAISON PASTEUR
PARKING
VIGNES ET JARDIN
CLOÎTRE COUVERT
ENTREE PRINCIPALE

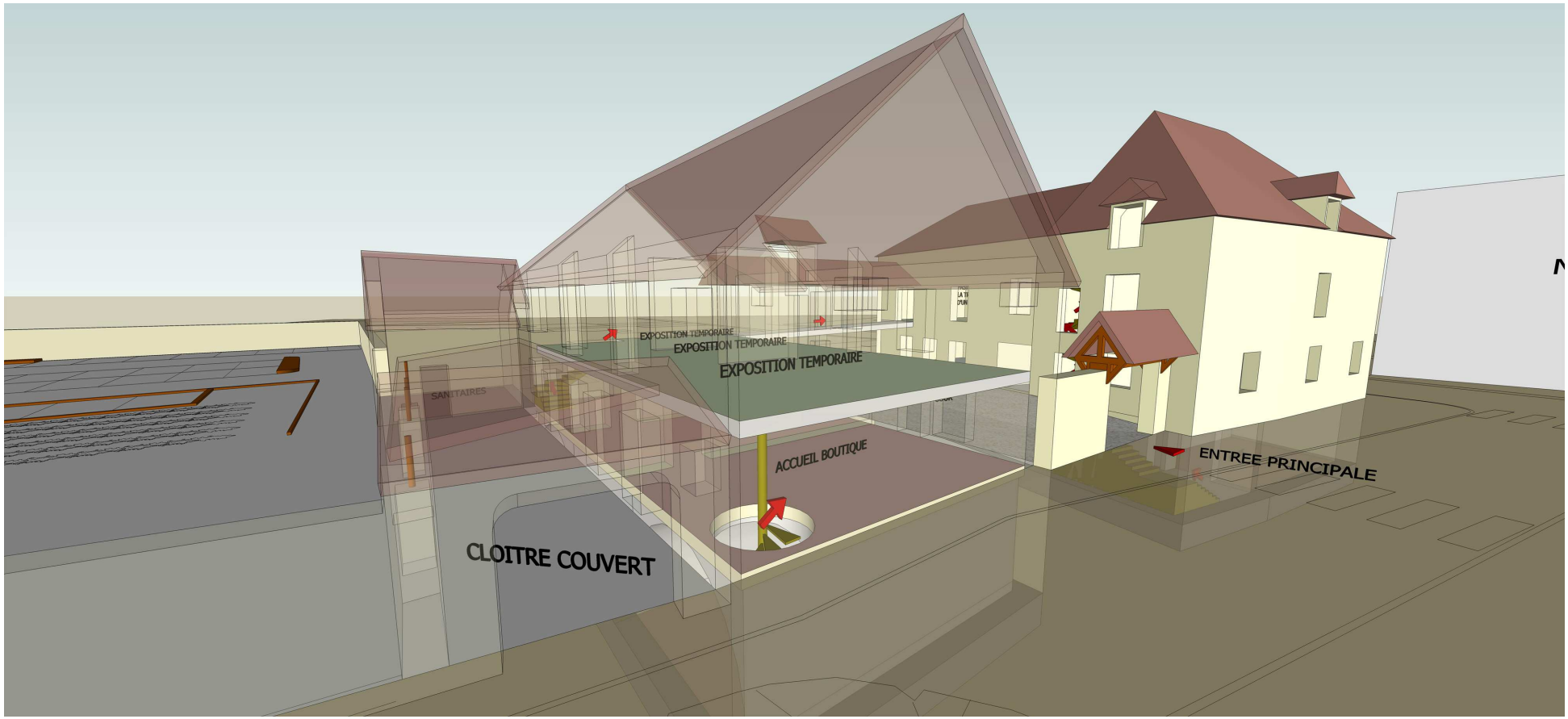
EXPOSITION TEMPORAIRE
EXPOSITION TEMPORAIRE
EXPOSITION TEMPORAIRE
SANITAIRES
ACCUEIL BOUTIQUE
ENTREE PRINCIPALE
CLOITRE COUVERT

PASTEUR ET LE VIN :
LES RECHERCHES
SCIENTIFIQUES
BUREAU
DOCUMENTATION
PASTEUR :
LA TRAJECTOIRE
D'UN SAVANT
LA VIE A ARBOIS
JULES VERCEL
PASTEUR ET
LE VIGNOBLE
COUR
RGT
ATELIER 1
ATELIER 3
ENTREE PRINCIPALE
SANITAIRES

OBJECTIFS DES UTILISATEURS

La réalisation du POLE PASTEUR consacre la volonté de la Communauté de Communes Arbois, Vignes & Villages Pays de Louis Pasteur de réaliser au mieux son objectif :

« ASSURER LA DIFFUSION ET LA CONNAISSANCE DE L'IMMENSE ŒUVRE SCIENTIFIQUE DE LOUIS PASTEUR »

Le POLE PASTEUR sera à la fois un lieu de découverte de la Maison Pasteur où il vécu et travailla, un espace musée avec des exposition permanentes et temporaires, mais aussi un lieu pédagogique et d'enseignement où la notion de compréhension passera par la notion de faire (labo d'expérimentation pour enfants…). La volonté de rendre ce lieu « vivant » est très importante dans la traduction architecturale de ce programme.

Ambition fonctionnelle

L'ambition purement fonctionnelle étant de :
Créer un **outil de présentation, de compréhension et d'expérimentation de la recherche scientifique au travers de l'œuvre de Pasteur.**

Image

L'architecture d'un tel espace est un élément constitutif de son image. Les musées sont vecteurs de communication et leur image y contribue fortement (il suffit de se référer à Beaubourg ou au Guggenheim de Bilbao pour en avoir des exemples probants).
Dans le cas présent, les bâtiments pré-existent, et la mission confiée à l'architecte qui sera désigné est (au-delà d'une réponse exhaustive au programme technique et au respect du budget) de rendre cet espace : vivant, attractif, étonnant, moderne, porteur de sens et vecteur d'une image que la communauté de Communes souhaite mettre en avant autour de l'œuvre scientifique de Louis Pasteur .

L'image du POLE PASTEUR doit permettre d'attirer toutes sortes de personnes (aussi bien les touristes que les élèves et enseignants…) et doit susciter leur intérêt. Elle doit aussi concourir à l'image de sa ville et de sa région, puisqu'elle est un des équipements majeurs et porteurs d'avenir.

Il ne s'agit nullement de concevoir un « MONUMENT » ni à contrario un bâtiment anonyme, mais un lieu de vie devant enrichir par sa singularité l'ensemble urbain dans lequel il a pris place.

L'image souhaitée vis-à-vis de l'extérieur est celle d'un équipement :

- qui se consacre à des activités de pédagogie scientifique,
- avec une ambition de rayonnement à l'échelon national,
- dans un esprit de partenariat ouvert vis-à-vis du monde scientifique.

Vis-à-vis des visiteurs, il faut que l'**image de modernité** soit évidente et convaincante. Il y a là un réel paradoxe, la Maison Pasteur étant un véritable « sanctuaire » et la Maison Vercel étant très contraignante du fait de sa morphologie (aménagement) et de sa vétusté (coût).

L'architecture doit donc répondre aux objectifs suivants :
- Etre parfaitement cohérent avec la mission et les fonctions de l'établissement,
- Etre **moderne** et non passéiste, la Maison Vercel ne devant en rien ressembler à la Maison Pasteur (même si indissociable), sans pour autant nier son environnement immédiat (patrimoine historique),
- Etre **médiatisable**, et présentable sur les documents internes et externes,
- Etre **simple, évidente, claire et calme**,
- Permettre les circulations, les rencontres, les échanges et la **transparence entre tous**,
- Etre traité **sans luxe ou sophistications inutiles**, et notamment sans gaspillage de surfaces de dégagements et circulations
- Prescrire la monotonie dans toute la mesure du possible, parce que constituant un frein, voire un repoussoir à l'envie de communiquer,

La conception doit tenir compte (quant aux conditions de travail et de vie) des souhaits particuliers suivants :
- Tout local habité en permanence doit bénéficier **d'un éclairage naturel**, tout local à fréquentation épisodique mais répétitive doit bénéficier d'un éclairage naturel au moins partiel. Tout local équipé avec des écrans cathodiques devra être conçu avec un éclairage artificiel adapté et avec des précautions contre l'ensoleillement direct, avec aussi la possibilité d'occultation totale.
- L'aménagement des locaux doit permettre l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.

Idées Forces

Les « idées force » et contraintes majeures sont exprimées sous forme d'exigences :

- procurer une **expression architecturale FORTE**, qui, à partir des éléments préexistants et à projeter, permet une lecture globale et unitaire, et une image remarquable (il reste néanmoins important d'assurer une identification aisée de chaque entité),

- **communicant, convivial et ouvert**, offrant de très bonnes conditions de vie et de travail pour toutes les catégories d'utilisateurs,
- **techniquement fiable, économe et aisé en exploitation**, performant en termes de coût d'investissement,
- dans lequel la **qualité des espaces est recherchée plutôt que la « performance »** à tous prix, il en va de même dans la recherche de **la simplicité plutôt que la sophistication**,
- restant **IMPERATIVEMENT dans le cadre de l'enveloppe des coûts** de construction définis.
- dont les coûts d'entretien soient **initialement faibles et maîtrisés.**

Directives et attentes du maitre d'ouvrage

Thèmes

Plusieurs thèmes ont été identifiés comme majeurs pour le POLE PASTEUR. Ces thèmes doivent se retrouver à tous les niveaux du projet et donc à chaque échelle de composant du bâti.
Ces thèmes sont : **Flexibilité ; Confort ; le Geste Architectural doit être simple, fort, lisible ; Enveloppe financière et coût d'exploitation.**

Flexibilité

Il conviendra, dans un premier temps, de **ne pas confondre**, dans le discours architectural, la **flexibilité** et la **mobilité des aménagements et des agencements** (capacité à rapidement modifier la topologie d'un espace) :

Le bâti de ce type d'équipement (musée et enseignement), a une grande durabilité : on entend par flexibilité l**'adaptation aux évolutions muséographiques et des technologies, mais aussi des méthodes de travail.**
On distinguera clairement différentes échelles de flexibilité :
- 20 à 30 ans pour les façades,
- 10 à 15 ans pour le chauffage climatisation,
- 5 à 7 ans pour les réseaux informatiques.

Ces exigences de flexibilité auront un impact favorable sur la diminution des nuisances relatives aux travaux d'adaptation à venir et l'abaissement du coût des transformations.

Confort

Il s'agit du **confort global** : thermique (attention: un effort important devra donc être porté, dès le stade de la conception, sur la qualité thermique des locaux) visuel, acoustique, fonctionnalité et appui logistique/ergonomie.

Le geste architectural doit être simple, fort, lisible mais très économe

La démarche architecturale (même si résolument moderne) doit aboutir à un bâtiment dont les installations techniques, les performances globales, le coût de construction et le coût d'exploitation soient parfaitement maîtrisés.

Enveloppe financière et coûts d'exploitation

Au-delà de tous les critères ci-avant précisés ; il est indispensable que l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre respecte scrupuleusement l'enveloppe financière allouée à cette opération soit (coût de travaux hors taxes, compris aménagements extérieurs et hors scénographie et aménagements spécifique) : **2.275.000 Euros Hors Taxes.**

De plus et afin de ne pas grever le budget d'exploitation qui est déjà « serré », les coûts de maintenance et de logistique du bâtiment, devront également être traitées dès le démarrage des études. Un effort particulier d'information et de simulation de coûts d'exploitation devra donc être fait avec les utilisateurs afin de maîtriser ce problème.